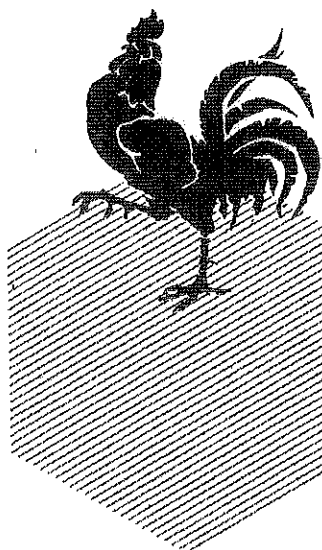




Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË

P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrégation P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, jan. / fév. 2007
N° 70 - 3,00 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- V.W.-Forest et La Poste,
même combat ? / **J. Rogissart**, p. 2
Exercice de "démysti-fiction"
/ **M. Philippe**, p. 3
De quelques maladies du Système
/ **J. Rogissart**, pp. 4-5
La gestion d'entreprise "à la française"
débarque en Wallonie
/ **P. Mélot**, pp. 6-7
Pour mémoire... p. 8
République wallonne ou région de France
/ **M. De Middelker**, pp. 9-11
Billet sur la Francophonie
/ **P. Bertrand**, pp. 12-13
L'économie comme elle (ne) va (pas)
/ **J. Rogissart**, p. 14
Bel exemple français, mauvais exemple
belge / **J. Erler**, p. 15
Vers une symbolique wallonne
/ **J. Liénard**, pp. 16-17
On nous écrit / pp. 18-19
Un système fou, fou, fou
/ **J. Liénard**, p. 20
Comme les temps ont changé
/ **J. Liénard**, p. 21
Nous avons lu / **B. Coune**, p. 22
Philippe Noiret nous a quittés
/ **M. Philippe**, p. 23
Échos de France
/ **C. Opassich**, p. 23
Échos de Flandre / **J. Goffin**, pp. 24-25
Épinglé dans la presse / **J. Liénard**,
M. De Middelker, pp. 25-27

Encart

La Nouvelle Wallonie Libre
Édito + Conjoncture politique +
Coin du Géopoliticien + De gauche et
de droite / **J. Rogissart**, pp. 1-4

Les articles n'engagent que leurs auteurs



Le 26 novembre à Paris, M.
Elio Di Rupo a pris la parole
au Congrès d'investiture de

la candidate du PS à l'élection
présidentielle de 2007, Mme
Ségolène Royal.

V.W.-Forest et La Poste, même combat ?

Jacques Rogissart

Non. Oui. Non parce que l'usine bruxelloise de Volkswagen (2.200 emplois supprimés sur 5.500, plus, bientôt, des milliers d'autres dans la sous-traitance) ressortit à la stratégie d'un groupe privé et à un secteur industriel voué au repli par la concurrence mondiale, tandis que La Poste, qui ferme 277 bureaux, est une entreprise publique dont la mission de base est, ou devrait être, le service public. Oui, parce que toutes deux sont victimes de l'internationalisation des marchés à la sauce néo-libérale, c'est-à-dire sans freins ni contre-poids.

Encore une fois, les autorités politiques compétentes ont été prises au dépourvu par le groupe allemand, bien que la menace fût déjà visible en 2004. Il est peut-être vain de vouloir garder une fabrication automobile dont la mondialisation finira par avoir raison. Mais, comme il aurait fallu le faire naguère pour l'acier wallon, il s'imposait de donner un peu de temps au temps pour organiser une retraite sans trop de casse. Ce qui se passe à V.W.-Forest est un énorme massacre social, y compris en Flandre (où le même sort guette ses autres sites automobiles). Ce ne sera peut-être qu'un exemple parmi d'autres, car le laisser-faire mondialiste nous en tient d'autres en réserve. Je repose donc la question qui devrait hanter les responsables : quand fixeront-ils des conditions au jeu du libre-échange planétaire ? Dit autrement : quelles branches de nos productions protégeront-ils à un degré convenable ?

Je n'ignore pas, et j'ai déjà écrit dans ces colonnes, qu'un tel revirement stratégique nécessite une délicate pesée des facteurs à prendre en considération. Mais je m'effraie d'entendre les niais qui s'en remettent à "une Europe plus sociale". Dans l'état actuel du rapport des forces, cette Europe n'a aucune chance de voir le jour. L'Europe qui se construit, si

l'on ose décrire ainsi cette entreprise de démolition, est une Europe qui est en train de nous ramener au capitalisme du XIXe siècle et qui précipitera notre déclin. On reproche aux Allemands d'avoir une attitude nationale. Parbleu, que n'en avons nous une, nous aussi ! Si Bruxelles était une ville française, on ne lui aurait pas fait le coup de Forest, car rien ne vaut une grande puissance pour défendre un intérêt national.

Cette Europe-là déteste le service public, exception à son dogme mercantiliste et rivée fatalement à une situation nationale. Par ruse politique, elle le salue dans ses textes, mais y injecte de plus en plus une concurrence contraire à sa finalité. Le consommateur en profite ? Faites le compte pour vos voyages en train, pour vos timbres... et pour vos impôts. Car les nouveaux opérateurs s'attaquent aux créneaux les plus rentables, laissant le reste à charge du contribuable. Il faudra bien payer la soustraction ! Dans les rares cas où l'usager fait des économies, comme dans les télécommunications, c'est surtout grâce au progrès technique. Était-il inconcevable que l'opérateur historique, comme l'appelle le jargon eurocratique avec un mépris non déguisé, en fasse bénéficier sa clientèle ? Je vous accorde que pour cela, il devrait être bien géré et que la politisation de ses cadres va en sens contraire, mais le mal est-il sans remède ? ■

P.-S. : L'objectivité commande de saluer le relatif succès du Premier ministre dans ses démarches en Allemagne pour sauver l'usine bruxelloise de Volkswagen. En 2009, elle devrait encore employer 3.000 travailleurs, mais au prix d'une certaine régression sociale et sans qu'on sache encore ce que deviendront les licenciés d'ici là. En outre, le groupe exige une baisse de 20% des coûts de production... on en est là à l'heure où j'écris. Le tableau peut changer très vite...

Wallonie-France présente à tous ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 2007.

Comme vous le savez, cette année s'annonce chaude pour la Wallonie et seuls les sourds et les aveugles intellectuels nient toujours son déclin identitaire. Certains veulent encore faire croire aux Wallons que la Belgique reste leur patrie. Cette opinion ne nous convient plus parce qu'elle ne fait qu'entretenir soumission et défaitisme.

La revue que vous venez de recevoir est la preuve tangible de notre volonté de prendre un autre chemin : celui de la France, notre seule patrie affective durable.

La rédaction

Exercice de "démysti-fiction"

Marc Philippe

Scandaleux ! Déplorable ! Irresponsable ! Sur-réaliste ! Courageux ! Nécessaire ! Réaliste ! Telles sont les réactions à chaud parvenues par milliers à la RTBF pendant la diffusion de l'émission spéciale du mercredi 13 décembre 2006 qui annonçait la proclamation unilatérale de son indépendance par la Flandre. Dès le lendemain, la presse écrite faisait ses manchettes de cette incroyable nouvelle.

Le moins que l'on puisse dire est que la télévision de service public a réalisé un coup médiatique digne, toutes proportions gardées, de la célèbre émission radiophonique sur « La Guerre des Mondes » d'Orson Welles, qui avait déclenché à l'époque un véritable vent de panique aux États-Unis. Le réalisme de l'émission ertébéenne était tel qu'il a engendré un vaste mouvement de stupeur, voire de panique, auprès de la grande majorité des citoyens francophones belges. L'onde de choc a même atteint les chancelleries et les ambassades qui crurent devoir demander des éclaircissements au gouvernement fédéral. Bien qu'aux yeux de tous, l'émission s'avérait être une pure fiction, l'émotion grandissait encore les jours suivants et relançait sans cesse le débat ! Forums de discussion, sites Internet où se mesuraient partisans et opposants au principe de l'émission, joutes verbales sur l'avenir de la Belgique par claviers interposés, propositions de manifestations. C'est par milliers qu'affluaient les réactions justifiant non pas tant le genre choisi, mais plutôt le bien-fondé de la démarche de la RTBF et de son administrateur-général, M. Jean-Paul Philippot.

Au-delà de l'émotion et des premières réactions à vif, il reste que 95% des personnes qui ont regardé l'émission ont cru le scénario plausible. Reste également qu'un nouveau tabou vient de sauter : celui du refus larvé d'envisager la fin possible de la Belgique. Il y a, en effet, belle lurette qu'une majorité de Flamands en discute à visage plus ou moins découvert et il est bon que les citoyens francophones osent enfin aborder ce sujet et en débattre. Nous ne devons d'ailleurs pas être dupes des cris d'orfraie de certains responsables politiques francophones qui ont condamné sans appel la démarche de la RTBF. Qu'on ne vienne

pas nous dire que les états-majors des principaux partis francophones n'étaient pas au courant ! Ce qu'ils condamnent ce n'est pas tant que le sujet soit abordé, mais que l'opinion publique puisse s'en saisir, trop habitués qu'ils sont à régler les questions politiques dans l'ambiance feutrée des appareils de parti. Pourtant, il est évident que l'avenir des francophones passe par l'adoption d'une nouvelle culture politique qui dépasse largement le cadre du consensus mou "à la belge". Cette nouvelle culture permettrait aux citoyens de participer et de s'exprimer sur les enjeux de demain, et, ce, quelles que soient les solutions retenues.

Comment, par ailleurs, ne pas rapprocher ce nouveau débat sur la fin possible de l'État belge de l'accumulation des affaires survenues récemment en Wallonie. Fin des oligarchies à Charleroi, audit et mise sous tutelle des sociétés de logement, de l'AWIPH, fusion annoncée des intercommunales, nouveau code électoral communal, annonce de refonte prochaine de la fonction publique et premiers effets du plan Marshall, autant de signes qui ne sont pas ou plus dus au hasard. Si nous ne croyons pas à l'action d'une quelconque "main invisible", nous pensons cependant que l'enchaînement des événements est bel et bien dicté par les circonstances et est conforme à l'esprit du temps comme aurait dit Charles De Gaulle. Aussi restons-nous sceptiques lorsqu'on affirme que la décision de diffuser cette fiction n'a été prise que sous la seule responsabilité de l'administrateur-général de la RTBF, donc sans l'accord au moins tacite de certains milieux politiques francophones. On aurait voulu réaliser un coup de sonde grandeur nature auprès de l'opinion publique que l'on ne s'y serait pas pris autrement ! *In fine*, peu importe d'en connaître la source, le résultat est que le débat est enfin lancé et que les yeux des francophones sont enfin dessillés. Grâce, d'une part, à la foucade de M. Leterme sur "l'incapacité intellectuelle des francophones d'apprendre le néerlandais" et, d'autre part, à une fiction télévisée jouant sur l'émotionnel, l'opinion publique commence à bouger. C'est un bon début !

Merci à la RTBF ! ■

De quelques maladies du Système

Jacques Rogissart

Les élections communales ont donné lieu à des péripéties un peu navrantes, mais habituelles dans notre tracassin politique : défections faisant basculer des majorités tangentes, alliances auxquelles l'électeur ne pouvait s'attendre (celle de M. Olivier Chastel, le preux chevalier blanc de Charleroi, avec le clan Van Cau en est un notable exemple), rituel interchangeable des vainqueurs et des vaincus, partage des places sans égard aux qualifications des titulaires, etc., etc. L'indignation de citoyens mécontents a fusé dans les "blogs" et dans le courrier des journaux, mais à quoi bon ? Leur attendrissante fraîcheur n'empêche pas de voir qu'ils étalent plus leur naïveté que leur moralité. Car, la nature humaine étant ce qu'elle est, on ne peut espérer rien d'autre dans le cadre actuel. C'est le système électoral qu'il faudrait changer, soit en instaurant le scrutin majoritaire (en version atténuée dans les affaires municipales, mais intégralement pour les élections législatives), soit en réduisant l'impact de la représentation proportionnelle, de manière à ne pas contraindre les partis victorieux à renier leurs engagements dans leurs combinaisons post-électorales. Les élus seraient ainsi plus facilement jugés par leurs mandants et le choix de ceux-ci plus clair à la consultation suivante. Ce n'est point un remède magique prémunisant contre toutes les bavures et forfaitures de la vie politique — il n'en est pas de tels sur cette terre — mais ce serait un assainissement non négligeable de ses mœurs.

Le scrutin majoritaire est rare en Europe. Mis à part le cas britannique, sécrété par une vieille tradition, il procède généralement d'une crise majeure. Les événements d'Algérie, ramenant de Gaulle au pouvoir, le firent sortir de son bagage doctrinal (notons cependant qu'il avait existé de 1848 (après une révolution) à 1945, avec une interruption de 1919 à 1927). En Italie, les scandales de la 1^{re} République le rendirent possible après avoir discrédité la particratie, mais il a depuis été sensiblement affaibli ; du moins a-t-il mis fin, dans sa version originelle, à la succession rapide de gouvernements éphémères. On doit se demander pourquoi il ne s'impose pas plus sereinement, dans une pesée de ses avantages et de ses inconvénients et au vu des structures profondes de la situation nationale. Considérons un peu le cas wallo-bruxellois (la cassure avec la Flandre ne justifie plus une réflexion à l'échelle belge).

Il faut d'abord observer que les anciens fossés idéologiques entre nos grands partis ne se séparent plus, aujourd'hui, que de la largeur d'une rigole, comme l'a très bien dit M. Gendebien dans *La Libre* du 25 octobre. La droite se soucie de la cohésion

sociale. La gauche a relégué la lutte des classes dans le placard des vieilles lunes et s'est imprégnée des règles de rentabilité du secteur privé. Tous se sont coulés dans le moule du néo-libéralisme eurocratique, dont un des outils tribunitiens est la "soft ideology" à coloration droit-de-l'homme et à réelle exaltation de l'individualisme le plus exacerbé. Comme le montre excellemment Jacques Généreux dans son dernier ouvrage *La Dissociété* (1), ils ont de plus en plus de mal à saisir la collectivité dans son ensemble — le plus solide vestige de cette approche est le clientélisme — et à lui assigner d'autres fins qu'une satisfaction de plus en plus inatteignable des besoins matériels de ses molécules humaines. Inatteignable, car la croyance dans les mythes bienfaits de la concurrence universelle et maximale nous livre à toujours plus de précarité, tandis que s'effrite la Sécurité sociale, le service public et, fatalement, le sens civique qui cimentait la tranquillité de tous. Cet abandon général à la logique envahissante et dissolvante du mercantilisme, un peu tempéré par la peur d'un effondrement sociétal, fraie la voie aux connivences des états-majors... et aux combinaisons des transfuges. On doit alors se demander si chaque grand parti est pressé d'assurer seul les responsabilités d'une gestion à laquelle manque désormais la panoplie d'une vraie responsabilité politique. Je crois que la réponse est non et que ce n'est pas un hasard si l'on assiste, en France et en Italie, à des remaniements du système électoral qui rognent les arêtes du scrutin majoritaire.

Théoricien du PS français, Généreux prône de corriger la dérive néo-libérale par ce qu'il appelle le socialisme méthodologique. Je ne me battrais pas pour des mots quand ils désignent une idée juste, mais il me semble plus efficient de parler de nationalisme démocratique. Personne n'est citoyen du monde, pas même les allumés qui croient l'être et se heurtent, effarés, aux complexités planétaires. C'est par le sentiment national que l'on éprouve le plus naturellement ce qui vous relie aux autres et que l'on explore, en termes de raison, les possibilités bienfaitantes de la coopération internationale. Ainsi entendu, le nationalisme n'empêche personne d'être socialiste, libéral, écologiste ou social-chrétien, mais il place un intérêt général bien identifiable au-dessus de toute les divergences. Hors la tumeur du *Vlaams Belang*, la Flandre est proche de cet idéal. C'est ce qu'il lui donne l'avantage sur nous dans toutes nos épreuves de force. Là se trouve aussi la justification essentielle du réunisme. S'il est possible, souhaitable même au regard du statu quo, que la Wallonie devienne quelque temps un État (le cas >>>

échéant fédéré à Bruxelles), mais elle n'est pas une nation. C'est dans un statut de région française qu'elle déblaiera la source de sa vitalité et de son redressement.

L'esprit national induit la répudiation de ce qu'on appelle en Belgique le multiculturalisme, qui est bien autre chose que la fréquentation intellectuellement enrichissante des autres cultures. Il s'agit de créer chez nous la coexistence, à égalité de statut, entre des communautés étrangères l'une à l'autre par les mœurs et les valeurs. Oh, ce n'est pas l'objectif avoué, mais on y va tout droit en mettant à toutes les sauces les beaux mots de démocratie et de tolérance. La moins qu'on puisse dire est que l'on ne voit pas prendre forme la société harmonieuse promise par les idéologues, avec l'aide des grands milieux d'affaires tentés par une main-d'œuvre serve qui comprime leurs coûts salariaux. Le projet néo-libéral n'a que faire de l'idéal civique ou, plutôt, celui-ci est une gêne pour ses plans. En donnant le droit de vote aux étrangers (mesure qu'il faudra révoquer un jour), on dévalorise, selon ses vues, la condition de citoyen d'une nation.

Que l'on m'entende bien. Il est sain que les allochtones (encore un mot employé de travers en Belgique) soient candidats aux élections; c'est un signe réjouissant, non de multiculturalisme (où règne la démocratie dans leurs pays d'origine ?), mais d'assimilation à notre collectivité. J'admets non moins facilement que, pour se faire élire, ils prospectent en priorité ceux qui leur sont le plus proches : comment un candidat peu connu pourrait-il faire autrement ? Et pour ce qui est de leurs compétences, il y a tant de médiocres spécimens parmi les élus blancs caucasiens, que la comparaison procéderait d'un *a priori* indécent.

Où cela ne va plus, c'est quand les intéressés ne sont justement pas assimilés, mais remuent les aspirations et les passions de leurs contrées originelles. Or, de tels cas commencent à apparaître. La courageuse sénatrice — socialiste — Sfié Bouarfa vient d'en dénoncer la présence sur la liste scharbeekoise de Mme Onkelinx — qui n'en rate décidément pas une. Soyons précis : l'islamisme rôde dans

nos murs et l'on sait le potentiel de menace qu'il recèle pour nos libertés et pour la paix publique. Le multiculturalisme à tout crin, mêlé aux recherches partitocratiques de nouvelles clientèles, dissuade les caciques de se montrer trop regardants sur la sélection de leurs colistiers. Si cette évolution s'amplifie, ils auront encore moins envie de traiter le problème gravissime de la violence ethnique autrement que par des discours à la guimauve, conduisant à l'impunité toujours plus large des voyous (2). La Wallonie, malade et pauvre, n'a vraiment pas besoin de cette pathologie-là. C'est pourquoi il faut tendre une main activement fraternelle aux immigrés qui brandissent résolument notre bannière en sollicitant nos suffrages. Ils sont un fortifiant pour notre petite patrie qu'accablent encore les malheurs engendrés par l'impéritie belge. Que les autres s'en aillent vers d'autres rivages !

Les grandes questions se relient et s'interpénètrent. Elles appellent d'urgence une réflexion qui les considère comme un ensemble et non comme une juxtaposition de défis cloisonnés. Mais qui, dans notre classe politique, osera l'énoncer publiquement ? La Wallonie se languit faute de sens identitaire — et ce n'est pas la Constitutionnette des Van Cau et consort, désolante de mollesse et de bêtise, qui la confortera. Française, elle se verrait sous de plus belles couleurs. ■

(1) Éditions du Seuil, 2006.

(2) Je n'ignore pas que la misère y a sa part. Mais j'attends toujours que l'on m'explique pourquoi les jeunes Européens en situation précaire, voire de détresse, ne s'y adonnent pas eux aussi.

D'autre part, la Fondation Roi Baudouin vient d'établir que plus de la moitié des immigrés d'origine maghrébine et turque vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Le fardeau social est déjà assez écrasant pour que l'on cesse d'ouvrir les vannes à de nouveaux afflux.

P.-S. : Les statistiques économiques du deuxième trimestre n'ont pas confirmé les bonnes nouvelles du premier pour l'économie française. Dans mon article précédent, je rappelais la fragilité des conjonctures où soufflent tous les vents de la mondialisation. Cela ne change rien au diagnostic sur la vitalité fondamentale de l'Hexagone. Encore faudrait-il l'épauler par une politique plus encadrée, plus volontariste si vous préférez.

BRÈVES

Royaume-Uni — Ce sont maintenant les Anglais qui en ont marre des Écossais et même des Gallois. Selon un récent sondage, 68% des Anglais, loyaux sujets de *Her Gracious Majesty*, seraient partisans d'un parlement *strictly* représentatif des Anglais pure souche. Effectué au début de novembre, un sondage ICM a révélé que 51% des Écossais se verraient bien indépendants. Alors demain, le Royaume-(Dés)uni ?

* * *

Canada — Le Parlement fédéral a reconnu au Québec le statut de "nation", cela à l'initiative du conservateur Stephen Harper, Premier ministre de la fédération canadienne.

Quant aux souverainistes québécois, ils subodorent là-dessous une habile manœuvre destinée à empêcher la Belle Province de prendre une indépendance franche et entière !

La gestion d'entreprise "à la française" débarque en Wallonie

Pierre Mélot

Ça y est! Le monde économique wallon ouvre sa porte largement et sans complexes à l'information sur la gestion de l'entreprise telle qu'elle est pratiquée en France. Public cible: les entrepreneurs.

Concrètement, cinq séminaires (à Libramont, Liège, Namur, Tournai et, en Flandre, Courtrai) viennent de remporter, en novembre et décembre 2006, un vif succès (400 participants, essentiellement des comptables et des chefs d'entreprises actives ou projetant de l'être en France) sur le thème: «*Les principaux aspects comptables, fiscaux, sociaux et administratifs. France - Belgique: des différences ?*». Des différences il y en a, bien sûr. Des différences que les entrepreneurs wallons ont intérêt à approfondir afin de mieux prendre pied dans ce territoire 33 fois plus étendu et 18 fois plus peuplé que la Wallonie, sans compter sa position de relais vers les marchés mondiaux. Mais rassurons d'emblée, parmi nos lecteurs, les entrepreneurs existants ou futurs: dans ces matières, les ressemblances l'emportent sur les différences (en dépit du discours belge ambiant qui vise à entretenir un climat de méfiance vis-à-vis de la France).

À qui revient le mérite de ces initiatives "didactiques"? Saluons principalement la société de gestion GROUPE S et sa filiale française GLOBALIS pour leur largeur de vues et leur investissement (pas tout à fait désintéressé...) au bénéfice des entreprises wallonnes. Une mention spéciale revient également aux organismes à vocation économique et aux services publics associés à l'organisation de ces séminaires, à savoir la Chambre de commerce du Luxembourg belge (Libramont), Hainaut Développement en collaboration avec le Ctdic (1) et le DTE (2) Hainaut (Tournai), la SPI+ (3) (Liège), le Ctdic et le BEP (4) (Namur), les EIC (5) Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur. Pour développer en un minimum de temps ces matières parfois très complexes, les organisateurs ont délégué des collaborateurs hautement qualifiés, doublés de talents de conférencier, œuvrant quotidiennement dans le secteur de la gestion administrative et de l'assistance aux entreprises.

Les exposés synthétiques — complétés par des syllabus (6) récapitulatifs offerts aux participants — ont porté sur les sujets fondamentaux suivants: la création d'entreprises en Belgique et en France; les formes et structures juridiques des sociétés (individuelles, civiles, commerciales, artisanales, industrielles, agricoles, micro-entreprises, etc.); les formalités administratives; les aides et prêts à la création d'entreprises; les obligations comptables; la fis-

calité et la TVA; les impôts (d'État, locaux, taxe professionnelle, etc.); les allègements fiscaux en faveur des entreprises nouvellement créées ou établies dans les zones à statut particulier. Ont également été détaillés sous une présentation comparative très claire: les principaux aspects de la protection sociale et du droit social tels que l'embauche des travailleurs; la souscription, la durée et la rupture du contrat de travail; les heures supplémentaires; les congés payés; les conventions collectives (appelées 'commissions paritaires' en Belgique); les systèmes, les régimes, les divers organismes et les cotisations en matière de législation sociale. Enfin, pour aider les entrepreneurs à s'y retrouver dans les labyrinthes administratifs, une liste de sigles utilisés pour désigner de nombreux organismes et régimes existant en France et leurs équivalents ou correspondants en Belgique a été distribuée aux participants (exemple: l'ANPE française = Agence nationale pour l'emploi, et son pendant belge ONEM = Office national de l'emploi).

Quelques réflexions s'imposent découlant de ces séances d'information. Si, dans l'ensemble, de nombreuses similitudes existent entre les droits et obligations des entreprises dans les deux pays (comme, par exemple, la DUE en France — déclaration unique d'embauche — appelée DIMONA — déclaration immédiate/onmiddellijke aangifte — en Belgique; ou encore la notion de salaire minimum légal ou conventionnel au-dessous duquel le travailleur ne peut pas être payé), certaines différences méritent toutefois d'être soulignées, plutôt à l'avantage des pratiques qui ont cours en France. Mentionnons, à cet égard, l'éventail des structures juridiques des sociétés qui y est plus large en fonction de la nature de l'entreprise, du secteur d'activités, des liens entre sociétaires ou du capital engagé. Il en va de même pour les aides et prêts à la création d'entreprises ainsi que pour les allègements fiscaux, plus nombreux et variés selon la personne du créateur (salarié, bénéficiaire de l'allocation parentale d'éducation, etc.), la localisation (zones urbaines sensibles, zones de redynamisation urbaine, zones franches urbaines, zones rurales, zones de recherche et de développement) ou la situation comptable de l'entreprise (débutante, innovante ou en difficulté).

Notons également que la distinction employé / ouvrier est inconnue en France. En revanche, le personnel de cadre y bénéficie d'un statut propre qui lui accorde une grande autonomie en raison des responsabilités importantes qu'il exerce dans l'entreprise. Au plan pécuniaire, les impôts sur

>>>

les revenus des sociétés et des salariés français sont nettement moins élevés qu'en Belgique, de sorte que la rémunération des uns et des autres est plus confortable. Mais les cotisations sociales, tant patronales que salariales, sont sensiblement plus lourdes. En contrepartie, ces charges offrent une couverture de risques plus étendue et de meilleures conditions de remboursement des soins médicaux et pharmaceutiques. Pointons aussi le cas des accidents du travail qui sont couverts par la Sécurité sociale française (donc garantis par les cotisations sociales globales) tandis qu'en Belgique, les entrepreneurs doivent recourir à des assurances complémentaires — c'est-à-dire privées et, néanmoins, obligatoires — pour offrir cette couverture à leur personnel. Autre domaine dans lequel la France se montre plus attrayante: la gamme plus large des contrats de travail selon le secteur d'activité (CDD, CDI, nombreux contrats d'usage, contrat "nouvelles embauches"). Signalons qu'en France, la durée légale du travail est moins élevée (35 heures/semaine) qu'en Belgique (38 heures) et que le régime des congés payés est plus généreux (2,5 jours par mois de travail effectif contre 2 jours en Belgique). Enfin, la procédure de licenciement est plus stricte chez nos voisins du Sud: convocation, entretien, motif du licenciement, indemnité de préavis, indemnité de départ.

Relevons toutefois quelques points où la France accuse un certain retard sur la Belgique. Les partenaires sociaux y jouent un rôle moindre dans l'établissement des conventions de travail (très probablement en raison de la représentativité syndicale faible et dispersée), et ce malgré une volonté politique récente de les impliquer davantage dans l'élaboration ou l'adaptation des règles sociales. Le précompte n'existant pas pour l'impôt sur les revenus, les retenues à la source sont peu élevées. Seules les cotisations sociales sont soustraites du salaire que perçoit le salarié français. Il lui appartient donc de provisionner de quoi payer l'impôt dû sur la base d'une déclaration de revenus qu'il aura lui-même établie. L'organisation complexe et éclatée de la législation sociale française rejailit sur le volume des tâches administratives qui incombent à l'employeur. Ce dernier doit assumer la rédaction des déclarations tri-

mestrielles à rentrer aux différents organismes sociaux (maladie, accident, chômage, allocations familiales, veuvage, retraites, etc.). En Belgique, un seul interlocuteur: l'ONSS, organisme répartiteur des cotisations entre les différentes caisses. Enfin, signalons que la France ne connaît pas les structures belges du secrétariat social et du guichet d'entreprises, intermédiaires et/ou mandataires prenant en charge l'ensemble des formalités administratives imposées à l'entrepreneur lors de la création et tout au long de l'activité de son entreprise. Notons cependant qu'il existe en France, bien sûr, des sociétés de gestion et de conseil en matière administrative, salariale et juridique, telles que celles mentionnées ci-dessus. D'autre part la France, à l'inverse de la Belgique, a créé le statut de représentant de firme étrangère réservé à des acteurs qui défendent les intérêts des entreprises étrangères qui n'ont pas d'établissement en France (cas des travailleurs frontaliers et détachés).

Concluons ce rapide survol des pratiques administratives touchant l'entreprise en France et en Belgique par une réflexion induite par l'observation des conceptions des uns et des autres: voici un terrain supplémentaire où l'on s'aperçoit que le rapprochement des Wallons et des Français serait chose souhaitable. Les premiers y gagneraient en rigueur et en possibilités d'expansion, les seconds en pragmatisme et en chiffre de population.

Pour en savoir plus sur les multiples aspects de la vie des entreprises dans nos deux pays, nous ne saurions trop recommander aux personnes intéressées de consulter les sites informatiques des sociétés et organismes mentionnés au début de cet article. ■

(1) Ctdic: Centre transfrontalier de développement industriel et commercial.

(2) DTE: Développement transfrontalier des entreprises.

(3) SPI: Société provinciale d'industrialisation.

(4) BEP: Bureau économique de la Province de Namur.

(5) EIC: Euro Info Centre.

(6) syllabus: régionalisme belge signifiant "condensé, photocopié ou imprimé, reprenant l'essentiel d'un cours (principalement de l'enseignement supérieur)".

RWF

Le samedi 9 décembre au palais des Beaux Arts de Charleroi, un congrès administratif du Rassemblement Wallonie-France/Rassemblement Bruxelles-France, a élu en qualité de :

président, M. Paul-Henry Gendebien,

secrétaire général, M. Laurent Brogniet,

vice-présidents, M. Claude Henrard, Mme Jeanine Holsbecks, M. Philippe Lenaerts et M. Jean-Paul Conrardy.

Pour mémoire...

Déjà fin septembre 1983, réunie en congrès à Feluy, la Fédération socialiste de Charleroi vote une résolution inspirée par Philippe Busquin se prononçant pour l'autonomie de la Wallonie. Se plaçant résolument au-delà du Congrès de Montigny-le-Tilleul, le ministre carolorégien déclare : **«Nous ne devons pas craindre de négocier une autonomie maximale qui touche, même éventuellement, la sécurité sociale».**

Les socialistes wallons réunis en congrès à Gembloux le 24 mars 1984 (le premier congrès depuis 1976) lancent un avertissement agacé : **«La Wallonie ne restera partie prenante dans l'État que si celui-ci remplit pleinement son rôle de combler les différences croissantes entre les régions ainsi que les inégalités sociales. Si des décisions concrètes ne sont pas rapidement prises à cet égard, les socialistes wallons en tireront les conséquences quant aux moyens et aux méthodes à mettre en œuvre pour libérer la Wallonie de l'emprise de l'État belgo-flamand».**

C'est Gérard Deprez qui va mettre en évidence les limites du débat d'identité entre Bruxellois et Wallons. En effet, au

congrès du 2 décembre 1989 à Louvain-la-Neuve, le président des sociaux-chrétiens francophones, «Wallon, serein et tranquille», émet l'idée de la construction **«d'une communauté wallonne» dont Bruxelles serait la capitale.** **«Est-il saugrenu, est-il offensant de proposer que le nom wallon s'applique également, par convention pour certains, par convictions pour d'autres, à tous ceux qui, dans le sud du pays comme au centre, parlent le français ? Je demande à nos amis bruxellois [...] de songer à la place qu'ils pourraient reprendre, non seulement chez les Wallons, mais aussi dans notre pays en acceptant d'être solidaires du destin culturel de tous les Wallons».** Basée sur le constat par le président du PSC d'une avancée de l'identité wallonne, cette «Révolution de l'esprit», sera l'objet de commentaires polis mais réservés ou de vifs rejets, surtout bruxellois.

Le 8 février 1992, le chef de groupe PRL au Conseil régional wallon estimant que l'État wallon est une illusion lyrique, réactive sa proposition de décret relative à l'exercice par les organes de la Communauté française des compétences des organes de la Région wallonne.

Le 16 novembre 1992, Jacky Morael déclare qu'il se considérait comme «régionaliste» mais, poursuit-il, **«quand je vois la dérive, la mégalomanie, la réécriture de l'histoire, l'appel au "peuple wallon" auxquels on assiste dans le Sud du pays, je redoute la naissance d'un effrayant nationalisme populiste».**

La visite éclair de Guy Spitaels à Paris en janvier 1993 et ses rencontres avec François Mitterrand, Raymond Barre et Michel Rocard ont constitué l'occasion d'envisager des liens privilégiés entre la France et la Wallonie, comme ceux que la République entretient avec le Québec. Il n'est d'ailleurs pas indifférent que Michel Rocard ait explicitement posé la question d'une Délégation générale de la Wallonie à Paris. Le 13 janvier, en inaugurant les nouveaux locaux du PRL à Bruxelles, Jean Gol salue l'initiative de Guy Spitaels envers la France, mais en prend le contre-pied en appelant au renforcement de la Nation en devenant que forment les francophones de Belgique.

(Quelques propos recueillis *in illo tempore* par Pierre-René Mélon et dédiés aux futurs négociateurs francophones. Pour mémoire). ■

La planète à l'écoute de la France

«Souhaitée par Jacques Chirac depuis 2002, France 24, la première chaîne française d'informations internationales en continu sera officiellement lancée, mercredi 6 décembre 2006, au cours d'une grande fête dans les jardins des Tuileries à Paris.» Telles sont les premières lignes de l'article annonçant, en pages Médias de l'édition du 6 décembre dernier du journal *Le Monde*, le démarrage de la chaîne télévisée française captable dans le monde entier. À 20 h 29 précises, M. Alain de Pouzilhac, président de France 24, appuiera symboliquement sur le bouton qui lancera la diffusion des premières images. La chaîne diffusera, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, de l'information, des reportages, des magazines **«qui véhiculeront partout dans le monde les valeurs de la France et couvriront l'actualité internationale avec un regard français»** a déclaré son président.

Fondée sur un partenariat entre le groupe privé TF1 et la holding publique France Télévisions, France 24 sera dotée pour 2007 d'un financement public de 86 millions d'euros. Une somme jugée «ridicule» par de nombreux professionnels

— mais il faut un début à tout —, comparée aux budgets colossaux de CNN International, BBC World ou Al-Jazira International (lancée le mois dernier), les trois autres chaînes d'informations en continu existant à ce jour à l'échelle de la planète, en anglais et en arabe. D'une moyenne d'âge de 30 ans, la rédaction de France 24 installée à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) est composée de 170 journalistes issus de 28 nationalités différentes. Tous ont signé une charte dans laquelle ils s'engagent à mettre en avant, et ce en plusieurs langues, **«la diversité des opinions et des pensées, le sens du débat, de la confrontation et de la contradiction ainsi que la tradition de la culture et de l'art de vivre à la française».** **«Nul doute, comme l'explique son président, que nous allons nous démarquer car les valeurs que nous défendons nous différencient de celles des Anglo-Saxons.»**

Soyons fiers, en tant que Wallons, d'appartenir à une des grandes cultures du monde et ne doutons pas de pouvoir, par le canal de nos personnalités reconnues en France, apporter notre pierre à cet édifice médiatique planétaire. ■

République wallonne ou Région de France ?

Marc De Middeleer, docteur en droit, UCL

«Qui voit haut, voit bien ; qui voit de loin, voit juste»

(Victor Hugo)

Levons le nez au-dessus du guidon. Ils sont éteints, les lampions des fêtes à vrai dire illusoire de 2005-2006, celles de ce 175^e anniversaire d'une Belgique qui n'existe déjà plus (le Flamand, en tout cas, le sait). Au regard de la fracture identitaire et socio-économique du pays — une constante historique — "l'invincible unité" sonne comme une galéjade : l'humour surréaliste belge, vante-t-on volontiers.

■ La réalité qui se révèle

Mais voici venu l'an 2007, et bientôt le scrutin populaire qui en dira plus long, d'ailleurs dans un système électoral séparant la Communauté flamande de la Communauté française de Belgique. Cherchez donc la "nation belge". Et comptez les actions en commun et les projets fédérateurs Nord-Sud, bref "le dessein partagé" qui fait une nation. Et où la trouver, l'empathie commune ?

L'histoire de Belgique n'est pas commune et divise francophones et Flamands, nous rappelle le tout récent *Médiapoll* qui fait la couverture du *Vif/L'Express* du 7 décembre 2006.

C'est écrit : il y aura un nouveau détournement de notre État disparate latino-germanique dont la raison d'être dans le concert des nations européennes cohérentes apparaît de plus en plus incertaine. On appelle cela, en langage codé, réforme de l'État, révision de la Constitution, communautarisation, régionalisation. Le délitement de l'État s'opère à pas progressifs, de moins en moins feutrés ; ils seront de plus en plus marquants dans la vie des gens. Les yeux s'ouvrent et les langues se délient malgré «*les silences assourdissants et la timidité éditoriale des journaux*» (essentiellement francophones) dénoncés par l'ancien journaliste M. Rosten (*La Libre*, 22.11.06).

Ainsi les grands patrons "belges", se confiant au magazine *Tendances* (n° spécial, hiver 2005), en viennent à abandonner la langue de bois.

Le Liégeois Philippe Bodson, également ancien sénateur, souligne : «*S'il y a clairement une majorité libérale ou démocrate-chrétienne en Flandre et une majorité socialiste en Wallonie, la Belgique a les deux pieds dans la tombe*». Et le Flamand Paul Buisse (Beckaert) confirme de son côté : «*La Belgique est un immeuble à appartements où cohabitent plusieurs locataires aux idées différentes. On y observe un apartheid grandissant entre Flamands et Wallons. Qui peut se vanter de regarder aussi bien la VRT (TV flamande) et la RTBF (francophone) ? Qui lit le Standaard et La Libre Belgique ?*». Piet Van Waeyenberge, président du club patronal flamand nidifié à Bruxelles, *De Warande*, signataire du Manifeste séparatiste, lève l'équivoque fondamentale que l'on a la faiblesse d'entretenir en pays wallon et bruxellois : «*Notre structure est fédérale et je suis fédéraliste. Mais je penche à présent vers le confédéralisme (deux États liés par un traité)*».

L'avenir de la Belgique, c'est une tête allégée et deux ailes solides. Pour ne pas dire une tête "lobotomisée" et deux ailes indépendantes condamnant l'oiseau Belgique à n'être que ce volatile couronné, de pur appareil mondain, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Cessons de nous leurrer sur le "sentiment belge" des Flamands qui impliquerait à la base cette "volonté de vivre ensemble" énoncé par Renan, avec et auprès des Wallons et des francophones de Bruxelles et de sa périphérie. Or, tout démontre le contraire dans une succession ininterrompue de déclarations, de mesures et de voies de fait, enrichies de projets revendicatifs au profit exclusif de la "patrie flamande" repliée sur son territoire. Qui ne pourrait ou ne voudrait prendre au sérieux les dires des mandataires politiques flamands opposés à une coordi-

nation fédérale du commerce extérieur "belge".

Ainsi G. Lambert : «*La Flandre se profile comme un État fédéré fort et innovateur, surtout lorsque nos missions commerciales entraînent dans leur sillage un anachronisme vivant comme le prince Philippe*».

Pour la N-VA : «*Pas question d'une belle-mère belge pour le commerce flamand*».

■ Partition latente

Comme il y eut l'Autriche-Hongrie, les péripéties de l'Histoire accouchèrent de la Belgique-Flandre ou Royaume flamando-belge. Sa partition, à son tour, est en train de s'accomplir par évolution naturelle plutôt que par révolution. Le processus dès lors paraît lent alors qu'il est rapide historiquement parlant. Peu importe si "le futur État divise le Nord" et que "en Flandre, les partis s'étripent sur l'ampleur à donner à la prochaine réforme de l'État", comme titrait *Le Soir* (30.11.06).

Les six résolutions, votées démocratiquement en 1999 par le Parlement flamand, seront à l'ordre du jour et concrétisées d'une manière ou d'une autre. Les Wallons et les Bruxellois y seront confrontés, à savoir d'un coup ou par étapes :

1. l'autonomie constitutive complète de Mère Flandre ;
2. l'autonomie fiscale et financière maximale (pour attirer les investisseurs en Flandre) ;
3. l'autonomie en matière de sécurité sociale (soins de santé, et allocations familiales), de politique scientifique, de télécommunications, de coopération au développement ;
4. au motif (spécieux) de "paquets homogènes de compétence", l'autonomie maximale en matière d'emploi, d'énergie, de la justice, de la sécurité et de la circulation routière ;
5. la régionalisation de l'infrastructure et de l'exploitation ferroviaires ; >>>

6. la "solidarité objective et transparente" à l'égard de la Wallonie et de Bruxelles, lit-on. Formulation astucieuse aux fins de justifier l'amenuisement des transferts financiers de solidarité "belge" dans un système de protectorat condescendant flamand.

La surenchère indépendantiste du *Vlaams Belang* et les vues du parti démocrate-chrétien CD&V et du ministre-président de la Flandre pour le bouclage de la frontière flamande, l'assimilation accélérée de la Région de Bruxelles et la régionalisation de tous les leviers sociaux et économiques sont-elles vraiment des fariboles autorisant à considérer l'écèlement à terme de la Belgique comme une hypothèse irréalisable ?

Mgr Massaux l'avait prédit en 1968 : le "*Walen buiten*" (francophones dehors !) de l'Université catholique de Louvain vaudra pour tout le territoire flamand. Ce sont, aujourd'hui, notamment l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, la volonté d'éliminer les facilités et les écoles pour les francophones de la périphérie bruxelloise, les interdictions de vente immobilière aux francophones et d'affichages français en terre flamande.

La nation flamande, personne ne la conteste. Et son nationalisme, à l'origine défensif sur le plan culturel, s'est enflé agressivement sur tous les plans. Le respect dû au Flamand s'est mué en dédain du Wallon, avec la saveur de la revanche : triste mais dure réalité qui se moque des angélismes.

■ Deux courants :

Dans ce flamingantisme polyphonique, animant toutes les couches de la société flamande, on discerne deux courants qu'il est capital de comprendre et de contourner si l'on prétend vouloir défendre les intérêts, l'identité et la dignité des Wallons et des Bruxellois, et la belle culture française.

— Le premier est le **courant crypto-belge machiavélique** : le Flamand assure sa bonne image dans l'enceinte internationale en conservant la Belgique, dont le pouvoir central fédérateur et les mécanismes d'égalité citoyenne et de solidarité seront toutefois vidés pour l'essentiel de leur substance ; la monarchie, cependant réduite à sa fonction

protocolaire ; et la Région de Bruxelles qui, au prétexte de son statut de Capitale, devra accepter les actions de sa flamandisation et la propagande du multiculturalisme pour gommer sa francité. La mainmise de la Flandre sur Bruxelles, centre international, en est l'objectif majeur, la largage financier de la Wallonie venant en prime. Et la façade Belgique est sauve. Bien joué !

— Le deuxième est le **courant autonomiste intégriste** : l'État-nation flamand se donne une Constitution et obtient la souveraineté législative et judiciaire sur son territoire arbitrairement tracé mais qu'il revendique hargneusement pour sien. L'État belge fédéral est, dans un premier temps, constitutionnellement réformé en Confédération belge pour déboucher ultérieurement sur l'indépendance de l'État Flandre. Bruxelles au pire devient un district européen cogéré par la Flandre et la Wallonie (la Flandre y acquiert ainsi un droit de veto et une bonne base pour néerlandiser en profondeur).

■ Comment sortir de l'impasse ?

Le conflit entre les communautés flamande et française va se rouvrir, inéluctablement. Les Wallons et Bruxellois qui ont grand mal à se départir de la nostalgie de leur enfance, vont-ils retomber dans le piège belgiciste que leur tendront vicieusement les Flamands intelligents et organisés du courant cryptobelge ? En seront-ils, inconsciemment voire consciemment, les complices ? Complicité à redouter quand on voit la réaction hostile d'encore trop de francophones à l'émission démystifiante de la RTBF du 13 décembre dernier.

Après tout, le système partocratique et les compromis et arrangements à la belge, on les maîtrise entre soi. Au nom de l'indispensable solidarité belge que l'on dit vouloir préserver par le Royaume, ne faut-il pas éviter l'aventure et préférer le Protectorat belgo-flamand ? (Par leur nombre et leur prospérité actuelle, les Flamands contrôlent, en effet, l'essentiel des mécanismes fédéraux et des postes et réseaux de direction).

Les pouvoirisme, clientélisme, népotisme et autres copinages et détournements fleurissent sans contrôle ni vraie

sanction dans les "baronnies" sous-régionales wallonnes. Les médias en révèlent chaque semaine une partie.

De ce point de vue, à l'intérieur ou hors du cadre d'un royaume fédéral belge, la **République wallonne** ne représente-t-elle pas, en toute hypothèse, l'option préférentielle ? C'est pourtant là l'impasse la plus à craindre. Jean Hindriks, économiste de l'UCL, synthétise fort bien la question : « Avant 1965, la Wallonie était riche de ses grosses entreprises autour desquelles gravitaient de petits sous-traitants, la plupart des centres de décision se trouvant à Bruxelles, considérée comme principale métropole wallonne.

Après la disparition de ces mammoths et avec la fédéralisation, la Wallonie a perdu sa capitale.

La Flandre, par contre, était déjà une nation. Une cohérence interne qui a toujours fait défaut à la Wallonie, qui s'est distinguée dans les sous-régionalismes, le saupoudrage et les compensations, sans la moindre stratégie d'ensemble.

La responsabilité de ce retard wallon est partagée (ce point essentiel est trop souvent tu) : les entrepreneurs ont préféré la réduction des coûts à l'innovation ou à la prise de risques. Les syndicats, trop conservateurs, se sont repliés sur la protection des droits acquis. Et la Région wallonne a manqué de gouvernance politique forte et efficace » (Le Vif/L'Express, 15.09.06).

Certes, aujourd'hui à la veille de l'affrontement communautaire, on entend dans tous les partis des appels forts à :

- l'union de tous les francophones de Bruxelles et de Wallonie ;
- l'organisation d'une riposte commune intransigeante sur la base d'un plan propre de revendications actives et non plus purement défensives ;
- l'abandon de tout échange des principes contre de l'argent (des financements de surcroît limités dans le temps) ;
- l'élargissement de la Région de Bruxelles.

« Rouler les francophones, c'est terminé » s'exclame Elio Di Rupo ; « On n'est pas des loqueteux », clame le N°1 du PS bruxellois, Philippe Moureaux. >>>

Fort bien, ces principes et ces attitudes s'imposent. Mais ne se révéleront-ils pas, au cours et à l'issue des négociations avec le Flamand, de pures fanfaronnades dont on a que trop l'habitude ? Bref, le verbe haut contredit par l'action !

Qui de bon sens prendrait le risque de miser sur une République wallonne autonome lorsque la Flandre se sera émancipée des contraintes socio-économiques de la solidarité pseudo-fédérale ? Qui ne voit, d'autre part, le piège du protectorat belgo-flamand ?

«Où va l'Histoire» s'interrogeait Rudolf Rezsöhazi, ancien professeur de l'UCL d'origine hongroise (La Libre, 07.11.06), soulignant les poussées séparatistes dans le monde, dont celles des Flamands en Belgique, il concluait : «Ma préférence va vers les mouvements unificateurs. Mais ils sont prématurés lorsque des peuples sont encore à un stade antérieur : ils n'ont pas achevé de se constituer en nation ou pratiquent un nationalisme parfois défensif, souvent agressif. Pour sortir de cet égoïsme collectif, les mentalités doi-

vent changer. Hélas ! rien ne prend plus de temps».

Les déclarations francophobes insultantes du ministre-président flamand illustrent parfaitement cette réflexion.

■ Hors du dédain belgo-flamand

Cela étant, la cohabitation harmonieuse entre les Communautés française et flamande est un objectif de dupes dans le cadre du Royaume dénommé Belgique. Balayons les illusions, osons donc la réflexion prospective sans tabous ni préjugés et l'innovation institutionnelle et diplomatique pour Bruxelles et la Wallonie. Il en est grand temps.

Pourquoi se laisser glisser insidieusement vers la République wallonne ou le Protectorat belgo-flamand ?

Vouloir, c'est pouvoir. La solidarité française n'est pas un vain mot, la francophonie internationale politique non plus. La Wallonie et Bruxelles à 90% francophone, sans oublier sa périphérie, ont un rôle non négligeable à y jouer.

Régions de France, de langue et de culture françaises, leur intégration serait d'autant plus bénéfique de part et d'autre qu'elles complèteraient la grande diversité française par leurs identités particulières. Le franc succès de nos artistes de plus en plus nombreux à Paris est ô combien éloquent (par exemple la Namuroise Cécile de France au nom prédestiné), sans compter tous les Belges résidant en France.

Paul Valéry l'avait fort bien dit : « La terre de France est remarquable par la netteté de sa figure, par les différences de ses régions, par l'équilibre général de cette diversité de parties qui se conviennent, se groupent et se complètent assez bien. Sur cette terre vit un peuple dont l'histoire consiste principalement dans le travail incessant de sa propre formation ». (Regard sur le monde actuel).

Rien de plus naturel d'y voir associés les Gaulois belges que nous sommes inébranlablement restés à travers les siècles. ■

«Assis sur ma chaise curule, je regardais, de l'autre côté des palissades, les Gaulois se battre entre eux ».

Jules César
au siège d'Alésia
en 52 avant J.-C.



En 1938, Orson Welles déclenchait une panique à New-York en décrivant à la radio l'effrayante invasion de la Terre par les Martiens.

Le 13 décembre 2006, la RTBF provoque une panique dans l'opinion publique en annonçant la prise d'indépendance de la Flandre.

Simple fiction, vraiment... comme l'ont dit les réalisateurs qui, sans doute de connivence avec le gratin politique et économique, préparaient l'émission depuis deux ans ? Faut-il y voir un exercice d'alerte afin de sensibiliser les esprits wallons et bruxellois à la réalité de demain ? À chacun d'apporter sa réponse.

En tout cas, l'émission aura eu l'immense mérite de secouer l'opinion "nationale" et internationale et de montrer à ceux qui disent "cela n'arrivera jamais" que le départ prochain de la Flandre est dans toutes les têtes.

Par-delà la polémique suscitée par la forme du bulletin d'informations/fiction adoptée par la RTBF, remarquons que la réalité du divorce belge vient de véritablement "éclater" à l'étranger.

De plus, l'opinion internationale n'aura plus maintenant le moindre doute sur l'identité du "déserteur" du ménage belge : c'est bien la Flandre, aux yeux du monde entier, qui désire la scission de la Belgique.

La rédaction

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Cinéma et Francophonie (*)**Pierre Bertrand, sénateur honoraire**

C'est bien évidemment la France qui fournit à elle seule 35 % de la production européenne de longs métrages, avec plus de deux cents films par an. On observe toutefois une chute de 5% des entrées en salle, qui frappe pareillement l'ensemble des pays de l'Union européenne. L'Association française des cinémas d'art et d'essai analyse ainsi la situation : «Le cinéma est devenu un objet de consommation comme les autres. Il faut cibler, faire connaître et vendre. L'écart se creuse entre le cinéma grand public et les films d'auteur qui ne peuvent plus compter que sur la Presse». Le Centre national de la cinématographie a publié une étude de rentabilité portant sur cent films français récents. Le cycle moyen d'amortissement étant de six ans, il apparaît que 15% seulement ont réalisé un bénéfice. L'exportation du film français à l'étranger suscite cinquante millions d'entrées annuelles. Stable aux États-Unis, le cinéma français est en forte hausse au Japon et en Russie. Il recule en Europe, sauf au Royaume-Uni.

Le cinéma québécois, qui produit une vingtaine de films par an, a reçu diverses récompenses à Cannes ces dernières années, ainsi qu'à Berlin, Paris et même Hollywood. Le succès en salle avait précédé ces distinctions. Outre les longs métrages, des films d'animation, courts métrages et documentaires ont été primés. En 2003, sur un ensemble de 342 films présentés en salle, 174 étaient américains, 52 français, 52 canadiens (dont 32 québécois) et 17 britanniques, les autres nationalités n'entrent pas dans cette statistique. Pendant cette même année de référence, les films québécois ont représenté 18% des entrées.

Notre Communauté française Wallonie-Bruxelles produit en moyenne 40 films par an, tous genres confondus, diffusés localement par 500 salles. Elle en importe 350. Les aides fournies sont nombreuses : la direction générale de la Culture y joue un rôle déterminant, et même le gouvernement fédéral favorise, par des mesures fiscales, les investissements dans la production d'œuvres audiovisuelles. Plusieurs associations privées accordent des prix ou des subventions en aide aux artistes et aux réalisateurs. De multiples récompenses, notamment à Cannes, ont mis notre cinéma à l'honneur. De nombreux comédiens de chez nous valorisent directement le cinéma français en y tenant des rôles clés, qui contribuent essentiellement au succès du film. Depuis vingt ans, le Festival international du film francophone se tient à Namur. Il y propose plus

d'une centaine de titres dont les meilleurs reçoivent un Bayard d'Or, fort apprécié.

En Suisse, l'Office fédéral de la Culture et la fondation de droit public Pro Helvetia, soutiennent le cinéma, les arts, la jeunesse et les bibliothèques. Pour les films suisses, l'aide est liée non à leur contenu mais à leur succès... fondé principalement sur le nombre d'entrées enregistrées dans les salles. Elle est répartie entre réalisateur, scénariste, producteur, distributeur, exploitant, dont la nationalité suisse est impérative. L'État fédéral encourage et supervise la distribution de cette production en Europe.

L'Europe centrale et de l'Est, qui comptent divers membres de la Francophonie, connaissent une production cinématographique nationale non négligeable : 30% du marché en République tchèque, ainsi qu'en Pologne. Ces deux pays possèdent une tradition de création cinématographique ayant engendré de grandes écoles de cinéma. Si la part des films français y est supérieure à la moyenne mondiale, il reste que le cinéma américain domine largement l'ensemble des écrans : 50% en République tchèque, 65% en Pologne, 90% en Lituanie et en Slovaquie.

En Asie et en Océanie, les manifestations consacrées au cinéma francophone sont nombreuses : Australie, Chine, Inde, Indonésie, Singapour, Philippines, Nouvelle-Zélande, Thaïlande, Syrie... Un coproduction a même lié la France et le Qatar.

En Afrique francophone subsaharienne, les difficultés économiques, l'étroitesse du public, l'absence de salles, le défaut de cinéma populaire pèsent lourdement sur la production. Les quelques salles encore ouvertes projettent des films américains et indiens, laissant à l'Europe le soin de présenter les rares films africains, totalisant une vingtaine de titres — dont 12 francophones — pour les dix dernières années. Le Fonds Sud-Cinéma, de 2,5 millions d'euros par an, géré par les ministères français de la Culture et des Affaires étrangères, a aidé depuis 20 ans 14 films burkinabés, 10 maliens et 10 sénégalais.

L'Union européenne et l'Association internationale de la Francophonie ont créé plus récemment "Africa cinéma" pour renforcer ce soutien, en ouvrant aussitôt une quinzaine de salles nouvelles.

Provenant du Maghreb, six films ont réalisé d'excellentes entrées dans l'Union européenne, au cours des 10 ans écoulés. En Algérie, le cinéma est sinistré : deux tournages en vingt ans, quinze salles encore ouvertes sur quatre cents en 1960, outre >>>

l'exil de nombreux réalisateurs, illustrent ce constat. Au Maroc, 150 salles en service accueillent le public et une école de cinéma à Rabat expliquent une production récente de 8 longs métrages et 6 courts métrages. En Tunisie, 50 salles assurent la projection des trois longs métrages annuels locaux produits, les plus primés du monde arabe. Depuis 20 ans, une cinquantaine de films du Maghreb, dont la moitié tunisiens, ont été soutenus tant par l'Union européenne ("Africa cinéma") que par la France ("Fonds

Sud-cinéma").

La crise mondiale qui affecte le cinéma complique encore la diversité et le morcellement du Septième Art francophone, riche et fragile Phénix, dont nous avons cependant besoin. ■

(*) Source : *La Francophonie dans le Monde, 2004-2005*. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Haut Conseil.

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Comme partout, les Wallons ont créé leurs propres mots et expressions selon leurs besoins et les habitudes de leur terroir. Comme partout également, ils ont coloré leurs particularismes de touches dialectales inattendues, drôles, familières voire triviales. Encore faut-il les reconnaître afin de les réserver aux conversations locales. Par quels verbes français conviendrait-il de remplacer les verbes régionaux en italique ?

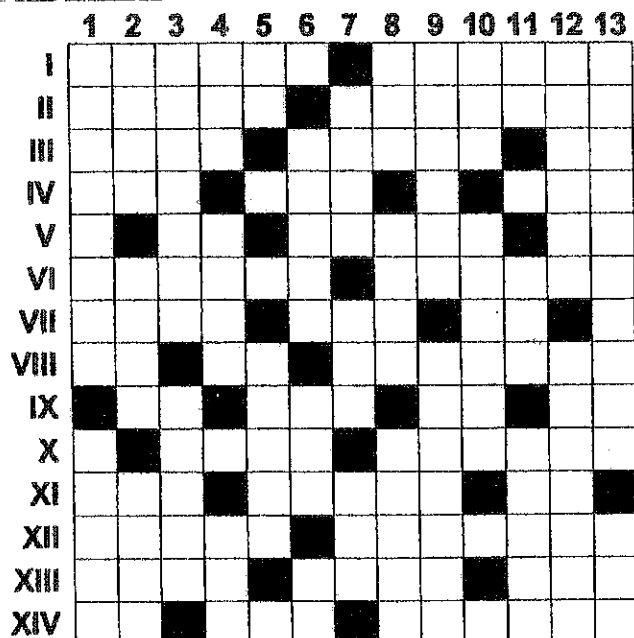
1. Il faudrait *décalcariser* la cafetière électrique.
2. Peux-tu m'aider à *dérocher* cette vieille armoire ?

3. Elle n'arrête pas de *décauser* ses voisines.
4. Son échec électoral l'a beaucoup *déforcé* par rapport à ses rivaux.
5. Cette lourde amende l'a *défranchi*.
6. Je ne te conseille pas de *déjeter* la nourriture!
7. Après l'orage, il va falloir *démerger* la cave.
8. Il s'est fait *doguer* par son père à cause de son mauvais bulletin.
9. Si tu n'étudies pas, tu vas *doubler*.
10. Il a encore *draché* toute la journée.

Solutions des jeux p. 27

Mots croisés / N°70.

22 lieux dans 11 Régions (R.) de France (de 1 à 11)



HORIZONTALEMENT

- I. En Saône-et-Loire, Région 4 — Préfecture du Haut-Rhin, R.1.
- II. Dieu faucon — Prend sa source à l'ouest du Haut-Rhin.
- III. Dép. de la 11^e région. Est Capitale, R.10 — Sinistre

sbire. IV. Fait la langue de bois — Préf. Pyrénées-Atlantiques, R.2 — Fait maison. V. Ne manque pas de sel — A son château en Loir-et-Cher, R.6 — Diminue le chiffre d'affaire. VI. Préf. d'Ille-et-Vilaine, R.5 — Seulets. VII. Ont leur théâtre à Neuilly, R.10 — Empilements — Élément éclairant. VIII. Strontium — Un peu d'eau — Son théâtre est au vert. IX. Cité légendaire (R.5 ?) — Fatigué — Pour les enfants — Fait. X. Ville pétillante — Fleuve de Russie. XI. Portait les armes — S'appuya sur son séant (s') — Pays-Bas. XII. Chef-lieu de Seine-et-Marne, R.10 — Préf. du sud de l'île, R.8. XIII. Ville du Gard, R.11 — Chef-lieu du Puy-de-Dôme, R.3 — Réseau en Île, R.10. XIV. Sous mi — ...-et-Senans, dans le Doubs, R.9 — Connue pour sa botte en R.4.

VERTICALEMENT:

1. Pour sa cathédrale en Eure-et-Loir (Région 6) — Dans le Charolais, R.4.
2. Plus tête de pioche que de binette — Très peuplée dans l'Essonne, R.10 — Traverse Bagnols, dans le Gard, R.11.
3. Avec Champagne, R.7 — Un grand pleureur.
4. Donc sue — Poignée — Chez Sam.
5. Aux côtes innombrables — Vente dans la R. 11.
6. Cinéaste autrichien — Bonne situation à l'étude — Répertoire le commerçant.
7. Figure de rugby — Prière pour Maria — Singe capucin.
8. Sonne pour 10... — Partie du 10, avec son Val — Pour sa moutarde, R. 4.
9. Époux d'Isis — Reprend.
10. Près de — Mesurai le fond.
11. Petite mesure — Mal élu — Fait tache.
12. Première région — Faire retraite (se).
13. Serineur — Pigments métalliques.

Christian Baré

DOSSIER ÉCONOMIE

L'économie comme elle (ne) va (pas)

Le gaz et l'électricité

seront libéralisés le 1er janvier. Comme toujours, cette conséquence des grandes politiques maasrichtiennes pénalisera le consommateur. Bruxelles sera même privé d'une véritable concurrence entre les opérateurs.

Never mind, comme on dit dans la langue du business, la Commission européenne propose de donner le coup de grâce à ce qui reste du monopole de la Poste. Avec, dit-elle (comme toujours), des garanties de "service universel" pour tout le monde. À quel prix ? Les nouveaux opérateurs s'attaqueront aux créneaux les plus rémunérateurs, laissant la charge du reste à l'opérateur public qui devra remplir une caisse sonnant creux. Ajoutons que, comme on l'a déjà vu pour le chemin de fer, la Wallonie est perdante à tous les coups du jeu néo-libéral.

Le 4 novembre, une brève, mais gigantesque panne de courant a plongé une partie de l'Europe dans le noir, incident qui rappelle ceux qui ont frappé la Californie il y a quelques années. Le président de la Commission européenne réclame une autorité régulatrice. S'il ne pense pas à sa propre administration, il n'a pas tort. Mais il oublie de rappeler que l'eurocratie n'a cessé de vanter les avantages (supposés) de la libéralisation du secteur. Or la logique bien naturelle du privé, c'est le profit. C'est très logique quand il n'y a pas compression des coûts au détriment de la sécurité (ce qui est devenu une préoccupation vis-à-vis de l'aviation civile) et de l'investissement dans l'entretien et le développement. Il semble qu'un effort insuffisant dans la maintenance et l'augmentation de la capacité ait été, en Allemagne, à l'origine de la méga-défaillance.

Kraft Foodeurope : cette multinationale supprime son usine de torréfaction de Droixhe-Jupille. 93 emplois perdus. La production sera reprise sur les sites allemand (Berlin) et français (Lavérune). Politiquement faible, économiquement myope, la Wallonie n'a rien vu venir.

Des transferts :

La toujours intéressante revue *Toudi* (même si nous ne partageons pas toujours ses points de vue) a publié, dans sa livraison de septembre-octobre une instructive synthèse par Bernadette Arnaud, d'une réfutation des affirmations du mani-

feste *In de Warande* sur le boulet que la Wallonie constituerait pour la Flandre. Les économistes Giuseppe Pagano, Miguel Verbeke et Aurélien Accaputo font ressortir les faits suivants :

— Les transferts de la Sécurité sociale en faveur de la Wallonie ne concernent que les chômeurs n'ayant pas cotisé à l'assurance chômage, soit une partie seulement des 2,1 milliards d'euros alloués par le manifeste. Les autres sans-emploi ne reçoivent que leur dû.

— La dette de l'État fédéral ne résulte pas d'engagements pris par les Régions, mais de ceux du gouvernement appuyé sur une majorité de parlementaires flamands. Le manifeste ne démontre pas que la Flandre assure une part des intérêts supérieurs à sa contribution aux dépenses fédérales. Or, il chiffre ce soi-disant transfert à 2,8 milliards d'euros.

— Il impute 1,9 milliard au fait que les rémunérations touchées par les agents francophones de la fonction publique fédérale excèdent la part de la Wallonie et de Bruxelles dans les recettes fiscales de l'État. Mais ces agents travaillent pour le dit État, donc aussi (nous dirions surtout) pour la Flandre. Faudrait-il qu'ils ne touchent pas leur juste salaire ? En outre, le manifeste s'abstient de chiffrer ce que la Wallonie importe de Flandre via les marchés publics (cf. les bus du TEC).

— La Région wallonne et la Communauté française touchent bien 1,4 milliards au titre de la "solidarité", comme s'en plaint le manifeste. C'est un vrai transfert, mais cela ne représente qu'environ 3% du PIB wallon.

Conclusion générale : la Wallonie pourrait vivre sans la Flandre. Certes, elle perdrait 2 ou 3 milliards transférés par celle-ci, mais, ajouterions-nous, nous regagnerions ce qu'elle nous prend dans les entreprises publiques, dans certains gros marchés publics (montés à l'avantage de ses entreprises) et aussi ce que nous coûte un État fédéral qui travaille trop souvent contre nous. Sans compter la libération de tous les facteurs de dynamisme que procurera la sécession - l'exemple slovaque est à méditer. ■

J. Rogissart

**Wallonie-France est la seule revue d'information
et
de réflexion pluraliste qui prône le retour de la Wallonie dans
la République française**



ÉDITORIAL

DES LUEURS À L'HORIZON

Un taux de chômage de 19% ! Le paysage de dévastation sociale que présente la Wallonie n'a plus d'équivalent dans les parties développées de l'Europe : il y a belle lurette que l'Irlande, naguère en guenilles, a touché les verts rivages de la prospérité. Et dire qu'il est chez nous des exégètes qui, cédant à une certaine morosité chronique de l'Hexagone, glosent plus doctement sur le déclin de celui-ci, dont la vitalité irrigue le territoire et où le chômage n'afflige que 8 à 9% de la population active (ce qui, j'en conviens, est encore trop), que sur nos misères à nous.

D'où nous vient ceci ? Il n'est pas faux de dire que c'est de la gestion socialiste (étiquette depuis longtemps factice) puisque le PS(B) a dominé notre vie politique. Mais les libéraux et les sociaux-chrétiens auraient-ils fait mieux, prisonniers qu'ils sont, au fond, des mêmes croyances économiques et du dogme belge ? La comparaison avec l'œuvre du CVP en Flandre est accablante et il n'est pas difficile, encore qu'on le lise et l'entende rarement, d'expliquer pourquoi. Ce parti avait dans les reins l'aiguillon du nationalisme de son opinion publique, ce que nos politiciens imbéciles appellent une dérive alors qu'un peuple y puise une énergie toujours en action. Par lui, la Flandre s'est emparée de l'État belge et en a ponctionné les ressources à son service. Le basculement de la force industrielle du royaume du sud vers le nord en un temps très court — la décennie des années 1960 fut décisive — doit moins au jeu du marché de l'illusoire concurrence parfaite et encore moins aux mutations technologiques qu'aux puissantes impulsions de l'initiative publique besognant en synergie avec les groupes financiers. Les particrates wallons n'ont su ni prendre exemple sur la stratégie nordiste, ni conserver la part qui nous était due dans les caisses de l'État. Mais soyons équitables : s'ils furent insuffisants à la tâche, c'est que la mollesse des Wallons, après le sursaut de l'hiver 1960-1961, facilite tous les abandons. Ils gobaient les fables du roi Albert, de la solidarité internationale des ouvriers, de la Belgique unie, que sais-je encore ? Ne dites pas que c'est seulement de la faute de la classe politique. Ils ont manqué de la conscience de ce qu'ils sont, voilà tout, et il est important qu'ils le comprennent à l'approche de la crise communautaire qui va suivre.

Je ne suis pas plus un "décliniste" pour la Wallonie que pour la France. J'admire, au contraire le gisement de créativité que mettent au jour ses laboratoires, ses PME et aussi les parties restées saines d'une administration gangrenée par la médiocratie politisante. Et puis on n'efface pas en un demi-siècle les traditions d'un passé glorieux en savoir-faire et en inventions. Nous avons une culture de la production qui ne demande qu'à reprendre vie. Ce qui fait défaut, c'est un projet politique adéquat et audacieux. Nos grands partis s'évertuent à défendre une Belgique que leurs chimères parent de toutes les vertus alors que, loin

d'offrir des solutions, elle est le problème par excellence. Quand ils se heurtent aux inévitables échecs et déceptions de ce travail névrotique, ils reportent sur l'Europe néo-libérale, cette autre accumulatrice de ruines, le soin de nous protéger et de nous redresser. Serait-il assez plaisant, si nous n'étions pas dans le bain de les entendre incriminer la politique monétaire de la Banque centrale européenne, à laquelle eux et leurs pareils ont donné une funeste indépendance, ou de protester contre des délocalisations et des démantèlements dont ils ont laissé créer les conditions ?

Le fait est, en Wallonie, que pour attirer les capitaux privés, il faut défricher le terrain à coups d'initiatives publiques. Je l'ai souvent répété, il y a là une nécessité, au-delà de toute controverse doctrinale. Le "plan Marshall" est une bonne amorce stratégique, mais ce n'est qu'une amorce. Nous ne sommes pas plus sots que les Irlandais et les Slovaques. La répudiation de l'État belge libérera des moyens et des réflexions qui n'existent encore que dans les cartons des dossiers et sur l'écritoire de chercheurs affranchis des préjugés de l'ordre actuel. Et croit-on que la France et l'étranger nous abandonneraient à la chiche autarcie de Robinson ? Notre situation géographique, nos infrastructures, toutes nos potentialités nous procureraient bien vite de nouveaux partenaires. En outre, par obligation en quelque sorte culturelle, Bruxelles se lierait à nous d'une manière ou d'une autre avec ses atouts de plate-forme internationale. Restructurée sur les bases solides du réalisme, la Communauté française prendrait alors d'autres couleurs que celle de son visage pâlichon d'aujourd'hui.

Alléguant la turpitude de leur démission politique et morale, les belgicains brandissent l'argument de notre impécuniosité pour nous river à l'ordre du royaume. Mais la Région wallonne est-elle si pauvre ? Si l'on s'arrache à l'hypnose de la comparaison à court terme avec la Flandre, on constate que ses caisses se remplissent mieux (au point que l'État fédéral sollicite son obole pour payer tribut à l'Europe maastrichtienne), que sa démographie redevient satisfaisante et que le travail payant mieux procure plus à la collectivité — sans oublier les trop vastes poches du chômage. D'autre part que ne nous donnerait pas l'application des bonnes techniques d'administration ? Les scandales qui viennent d'éclater et qui sont, soit dit en passant, des promesses de remises en ordre, révèlent ce que nous coûtent la corruption, le copinage et le népotisme. D'autre part, on vient d'entrer, encore beaucoup trop timidement, dans la voie de la rationalisation (y compris par suppression) des intercommunales où se creusent souvent des repaires pour incompetents, où se pratiquent non moins souvent d'abusives prises au tas et où, surtout, la logique d'ensemble de certaines gestions sectorielles se perd dans des cloisonnements locaux. Ne parlons pas pour l'instant >>>

des grandes entreprises publiques qu'il faudra soustraire à la gabegie fédérale et aux appétits flamands pour leurs commandes et leurs investissements. Retenons que, petit à petit, se met en place une gestion publique plus rationnelle, plus conforme aussi à la représentation qu'en donne la tradition française. Oh, nous sommes encore loin de l'idéal et les mauvaises habitudes ne demandent qu'à reprendre leurs aises. Mais en mettant bout à bout les indices qui autorisent l'optimisme, on redonne des forces à l'espérance.

Et ce n'est pas rien que l'espérance. La Wallonie en était venue à s'oublier dans le noir pessimisme de la fin du XXe siècle. Elle a payé très cher son abdication psychique jusque dans l'erreur de certains patriotes qui voyaient dans

son abaissement le ressort d'une révolte qu'appelaient leurs vœux. Mais il arrive presque toujours que le désespoir jette à la veulerie, tandis que la confiance en soi vivifie l'esprit de (re)conquête. Ce n'est pas en haillons que notre région doit se présenter à elle-même, à la France et au reste du monde, mais sous les attraits désirables d'un corps dont la santé stimule la recherche de parure. L'effort est à la portée de nos capacités. Que chacun de nous essaie seulement d'en prendre sa part. Tous ensemble, nous imposons alors à ceux qui nous gouvernent l'exigence que nous aurons envers nous-mêmes. C'est ce que je veux souhaiter à notre peuple au seuil de l'année nouvelle et ce n'est pas prendre refuge dans la rêverie de l'inaccessible.

Jacques Rogissart

LE COIN DU GÉOPOLITICIEN

■ **MME SÉGOLENE ROYAL** sera donc la candidate socialiste à la Présidence de la République française. Les membres du PS l'ont plébiscitée à une écrasante majorité, le 17 novembre au terme d'une campagne interne qui fut exemplaire de transparence et de démocratie dans la confrontation (on en souhaiterait autant de notre côté du Quiévrain).

Au-delà de ce que chacun peut penser du résultat, il faut observer que la victoire de Mme Royal est un échec de l'appareil, donc de la partitocratie. Certes, elle est la compagne du premier secrétaire François Hollande, mais nul n'a pu prendre sérieusement celui-ci en défaut de neutralité dans le tournoi des trois candidats. La gagnante a été portée par une vague de popularité venue de bien au-delà des terres du PS (auquel elle a fait cadeau de plusieurs dizaines de milliers de nouveaux membres). Le phénomène est encore singulier dans les démocraties européennes, mais attendez-vous à ce qu'il y ait d'autres exemples, tant l'électorat est devenu déconditionné des anciennes fidélités partisans et des anciennes idéologies.

Précisément et même si Mme Royal n'a pas dévoilé entièrement son projet politique, il est déjà clair qu'elle ne s'embar-

rasse pas du programme officiel du parti et de ses tics doctrinaux. Il faudra voir, dans l'hypothèse où elle deviendrait chef de l'État, si le poids de l'appareil (après tout, elle aurait besoin d'une majorité parlementaire et devrait pour cela composer avec les "éléphants") ne la ramènerait pas sur les sentiers battus de la social-démocratie. Mais c'est indubitablement son indépendance d'esprit qui, pour le moment, séduit l'opinion. Dans le système gaullien de la Ve république, elle tient là un gros atout. Encore convient-il de souhaiter que le *look* ne l'emporte pas sur le fond, comme c'est trop souvent le cas aux États-Unis. La France mérite mieux que la politique-spectacle.

■ **LES ÉLECTIONS AUX PAYS-BAS** ont illustré à nouveau un phénomène à l'œuvre dans toute l'Europe : forte érosion des partis au pouvoir, possibilités de relèver par d'autres formations traditionnelles qui creusent le même sillon et montée des extrêmes de gauche et de droite, fortifiées par la lassitude croissante des électeurs. La grande diversité de l'offre politique néerlandaise facilite le changement structurel. En Belgique, c'est plus difficile, mais l'usure des vieux défenseurs du pouvoir y continue aussi son œuvre.

LA CONJONCTURE POLITIQUE

■ **LA SCANDALITE** continue de frapper très durement le PS (sans laisser les autres grands partis indemnes). Le maire de Fontaine-l'Évêque Georges Rovillard a été mis en prison jusqu'au 10 novembre. À Namur, l'affaire des louches marchés publics emportés par la société de la compagne du maire Bernard Anselme (celui-là, on le regrettera un peu : il avait une réelle sensibilité wallonne) a fait sombrer celui-ci et son échevin et compéteur Jean-Louis Close.

Mais c'est encore à Charleroi que le séisme est le plus fort. Le maire Jacques Van Gompel n'avait rien entendu, rien vu et rien fait. Arrivé comme témoin dans le cabinet du juge d'instruction le 20 octobre, il finit la journée à l'ombre et se retrouve inculpé de faux, usage de faux et de détournements. Il démissionne aussitôt et ne sera libéré que le 10 novembre. À l'instigation de M. Van Cauwenberghe, son collègue démissionne en bloc "par solidarité", mais se ravise très vite pour ne pas donner l'impression, explique-t-il, d'avoir trempé dans des malversations auxquelles il était étranger (hum, hum...). L'autorité du grand patron de la ville n'est-elle plus

ce qu'elle était ? À présent que le fusible Van Gompel a sauté, tous les regards se tournent vers lui. "On ne prête qu'aux riches", déclare-t-il, à l'émission *Controverse* de RTL, le 22 octobre. Il charge sans vergogne ses anciens collaborateurs. Mais il a aussi des accents mafieux en reprochant à la justice de s'en prendre à un mandataire qui a fait 18.000 voix de préférence. Cet étrange reproche dans la bouche d'un avocat lui vaut une nouvelle vague de critiques. Il semble cerné de toute part. Le ministre régional des Affaires intérieures, Philippe Courard (PS) lui demande de faire "un pas de côté". Mais l'homme a du ressort et encore pas mal de puissance comme président de l'Union socialiste communale. Il feint provisoirement de manœuvrer en concertation avec M. Di Rupo, lequel fait vainement observer que, n'étant plus élu à Charleroi, il ne devrait plus se mêler de la gestion communale. Bernique ! Le président du Ps est obligé de s'entendre avec lui pour désigner les socialistes du futur collègue échevinal. Il réussit à imposer M. Léon Casaert comme futur maire mais il n'y aura que deux "rénovateurs" sur les huit. >>>

Déjà atteint par la chute de M. Van Gompel auquel il avait imprudemment fait confiance, M. Di Rupo est loin d'apparaître comme le vainqueur de l'épreuve de force. À noter aussi que le fils de M. Van Cauwenberghe sera de l'équipe.

Nouveaux partenaires dans la majorité communale, le MR et le CDH s'empressent d'approuver les décisions socialistes. On les aurait crus plus sourcilieux. Le gouvernement wallon, lui, décide de soumettre Charleroi à un audit externe. Beaux remous en perspective !

En attendant, les découvertes de malversations présumées se succèdent dans la municipalité et les rumeurs grandissent autour de M. Van Cauwenberghe. Celui-ci se défend comme un beau diable, en juriste expérimenté. Il est visible qu'il espère jouer la belle contre le boulevard de l'Empereur aux élections législatives. Si la justice ne l'attrape pas au collet, il aura encore assez de ressources pour aborder la partie en position solide. La crise communautaire qui approche va lui permettre d'endosser à nouveau son costume, bien rapiécé, de militant wallon. Déjà, il brandit la Constitution régionale qu'il a élucubrée avec quelques comparses. Il faudra autre chose que ce texte belge, plagiaire de dispositions fédérales et d'une désarmante idiotie dans ses passages à l'eau de rose, pour nous convaincre qu'il est redevenu le Van Cau d'autrefois, hostile au participationnisme, défenseur de Foulon contre vents et marées, bref, Wallon avant tout !

Oui, mais... voici que prend forme une nouvelle découverte qui sent mauvais pour lui. On soupçonne, à tort selon lui, qu'il aurait donné un vigoureux coup de pouce à la société de son ami Daniel Lebrun pour la refaire de son éviction au terme de l'appel d'offres du gouvernement de la Communauté française, pour louer un immeuble, après rénovation, avec option d'achat de son bâtiment à Kinshasa. Cela se passait au printemps 2004, quand il était ministre-président de la Région wallonne qui devait être partie à la transaction. Les méchantes langues affirment qu'il aurait fait pression sur son collègue communautaire de son époque, Hervé Hasquin, pour que l'entreprise Intelligence et Communication, sortie gagnante de la compétition, partage le gâteau avec M. Lebrun sous menace de blocage du dossier. Le partage s'est fait, avec au final un coût exorbitant pour le contribuable. Il a débouché sur le projet de création d'une nouvelle société qui donne son nom à l'affaire : Immo Congo. Passons sur les détails, ponctués de mises en garde des instances de contrôle compétentes au sujet du devis des travaux à entreprendre. Aujourd'hui, M. Hasquin jure qu'il n'était pas au courant de la découpe en deux de la juteuse poire congolaise. On verra ça à l'autopsie ! Son successeur, Marie-Dominique Simonet (CDH — l'étiquette, on s'en doute, a son importance) a, elle la puce à l'oreille depuis une inspection sur place en janvier 2005. Elle a fini par déclencher en juin dernier une information judiciaire. Le PS lâche son baron carolorégien et réclame, avec les autres partis francophones, une commission spéciale d'enquête des Parlements communautaire et wallon. Ceux-ci approuvent. La vérité est-elle en marche ?

Entre-temps, les dirigeants socialistes et libéraux échangent des invectives à propos de leur manque respectif de vigilance. Tous coupables ? Objectivement, l'ardoise du PS est plus chargée...

■ **L'ÉQUILIBRAGE BUDGÉTAIRE** dont se vante tant M. Reynders est une fiction, on le savait bien. Après l'oubli de 867 millions d'euros de dépense (trou comblé avec quelques taxes supplémentaires, affublées notamment d'une étiquette écologique — autre tour de passe-passe), le Conseil d'État a

pour le moins freiné la vente d'immeubles publics, à relouer plus tard à prix d'or, opération scandaleuse qui pèse sur les comptes futurs. Et voilà que la Commission européenne tant aimée par le ministre des Finances, lui reproche de ne pas avoir inscrit au chapitre des dépenses la reprise (certes nécessaire) de la dette de la SNCB qui n'en était que très partiellement responsable et qui handicapait son action commerciale. Il s'agit de 6,8 milliards d'euros. M. Reynders parle suavement d'un "incident technique". Mais au total, son budget, loin d'être en léger boni, comporte un déficit frôlant les sacro-saints 3% du PIB en orthodoxie maastrichtienne. Encore n'a-t-on pas été jusqu'au bout de l'examen de toutes les hypothèses prévisionnelles et de tous les jeux d'écriture. Sans compter 650 millions de factures dont le règlement a été arbitrairement reporté à février (on appelle cela "l'ancre") amenant ainsi de nombreuses faillites.

Un déficit public est sain quand il résulte d'un investissement pour l'avenir ou d'une réponse à de criants besoins sociaux. Celui-ci n'est qu'un exercice de surf sur la conjoncture. Quant à la transparence des calculs, on sait ce qu'en dit la Cour des Comptes !

■ **LA SÉCURITÉ** ne cesse de faire parler d'elle... parce qu'elle se rétrécit. Le personnel des prisons, en sous-effectif, manifeste sa grogne. On apprend d'autre part que les peines alternatives ne sont plus exécutées dans les provinces de Namur et du Brabant wallon, faute de financement suffisant. Comme d'habitude, Mme Onkelinx n'a rien fait et rien vu venir. Elle répare dans l'urgence en collant des rustines sur des pneus crevés. À quand une véritable politique de la justice ? À Bruxelles, dans les quartiers sensibles, les voitures brûlent par dizaines certains week-ends, et l'on commence à signaler des attaques contre des pompiers. Rien à voir avec les émeutes ethniques en France, *dixit* la langue de bois de la pensée unique...

Autre bonne nouvelle, les peines inférieures à un an de prison ne sont pas appliquées. Les "jeunes" le savent bien. On ne compte plus les agressions verbales ou physiques dans les TEC, surtout dans le Hainaut. Les chauffeurs sont à bout. Les grèves se multiplient. Mais que peut faire l'entreprise avec ses faibles moyens ? Il faudrait que les pouvoirs publics s'en mêlent. Sérieusement. Devra-t-on attendre qu'il y ait mort d'homme, ou que le fléau s'étende dans les trains (où il est déjà connu sur certaines lignes et où seules des absences, peut-être volontaires, de contrôle empêchent sans doute la survenance d'incidents graves).

■ **L'ADMINISTRATION WALLONNE** est outrancièrement politisée et médiocre parce que politisée. C'est une faiblesse terrible pour la Région. Elle est bien connue, mais il faut féliciter le ministre Philippe Courard de l'avoir reconnue. Il a même eu la franchise d'admettre que cette politisation a surtout profité aux gens de son parti, avec une explication fondée, mais résultant d'une pratique qu'il faut changer. Hâtons-nous d'ailleurs d'ajouter que les autres familles politiques sont loin d'être innocentes en la matière. Le PSC, par exemple tirait grand avantage de ses participations gouvernementales pour accaparer places et promotions. Le mal est profond. Il vient du fait que la tradition belge n'a jamais valorisé le sens de l'État et du service public, la puissance publique n'étant surtout regardée que comme une vache à lait pour les détenteurs du pouvoir. M. Courard annonce des réformes et l'on s'en félicite. Mais seule la République pourra donner d'autres valeurs et d'autres raisonnements à nos fonctionnaires.

■ **175 ANS DE MONARCHIE...** Le gratin politique francophone a osé fêter cela. Messes de Te Deum, réceptions, discours, tout cela pour quoi donc ? Pour une institution qui est un foyer d'intrigues : qui incarne un État au service de la Flandre (l'ingrate n'en veut rien savoir !) et qui a encore trop de pouvoirs pour être compatible avec la vie démocratique. La réduire à un rôle protocolaire, comme le souhaitent les grands partis flamands, serait un progrès, mais ce serait encore insuffisant. Son influence deviendrait plus occulte, elle ne serait pas annulée. C'est la République qu'il nous faut, et le plus tôt sera le mieux, car son avènement coïncidera avec notre libération nationale.

Mais voici que l'auguste famille reçoit des éclaboussures médiatiques à propos des ressources de M. Laurent. On savait celui-ci bon photographe et habile à négocier ses œuvres (avant d'en être arrêté à temps pour éviter l'esclandre). On apprend maintenant que des ripoux de la Marine, dont il est

capitaine de corvette, lui auraient constitué une cagnotte dans les années 1990 pour l'aider à se loger décentement. Les sommes citées sont croquignolées. Lui dit n'avoir rien su ni rien vu (une infirmité contractée à Charleroi ?), mais le ripou en chef le crible d'affirmations aussi contraires que gênantes. La justice est saisie. Saura-t-elle, selon le mot célèbre, rendre des arrêts et non des services — s'il y a lieu, bien sûr ?

■ **LE PROGRAMME DE M. MAINGAIN** pour les prochaines négociations institutionnelles (*Le Soir*, du 8 décembre). Il se résume en une phrase : on ne touche à rien. Et pour que son belgicisme (alimentaire dans son cas) soit plus clair, il ose annoncer comme ceci ce qui se passera en cas de sécession : «*Nous, francophones, nous poursuivrons (sic) seuls l'État belge, la Belgique résiduelle, avec Bruxelles et la Wallonie*». Il les poursuivra ? Pourvu qu'il ne les rattrape pas !

DE GAUCHE ET DE DROITE

■ La RTBF a supprimé "Arguments", l'excellente émission radiophonique dominicale de Jean Rousx. C'était un régal pour les amateurs de vraie science politique et un modèle de vulgarisation culturelle. À son micro furent conviées des personnalités prestigieuses du monde francophone et, tout en collant à l'actualité, l'animateur les amenait toujours à tirer des leçons de grande portée. Mais voilà, il analysait aussi notre situation communautaire en des termes qui ne devaient rien à la langue de bois monarcho-belgicaine. On ne nous ôtera pas de l'idée qu'il l'a payé. Continuons à parler de lui jusqu'à ce que justice soit rendue à l'intelligence dans la maison que le *Pourquoi Pas ?* appelait jadis *la Casa Kafka*.

■ On sait que le Premier-ministre socialiste hongrois Ferenc Gyurcsany a effrontément menti à ses compatriotes pour se faire réélire. Il en a fait l'aveu en petit comité dans une déclaration à la fois cynique et ordurière, sans s'apercevoir qu'il parlait devant un micro ouvert. Depuis, il fait face à de violentes manifestations de rue. Et qui vole à son secours ? Le groupe socialiste du Parlement européen, par la voix du très maastrichtien Paul Nyrup Rasmussen, par ailleurs président de l'Internationale socialiste, lequel approuve hautement la politique financière ultra-libérale de son camarade. Décidément, et cela se voit aussi chez nous, le socialisme n'est plus à l'ordre du jour des sociaux-démocrates. C'est leur droit, mais il faudrait le dire franchement pour éclairer l'électeur.

■ Il paraît, *dixit* le vicomte Étienne Davignon, que l'héritier présomptif du trône fricote avec le club de Bilderberg où le gratin du néo-libéralisme mondial côtoie

des personnages couronnés, entortillés ou affublés d'autres armoiries. Ce club n'est pas seulement un défenseur de l'afairisme mondialiste. Il est, comme on s'en doute, derrière des stratégies politiques du plus haut niveau (on peut lire à son propos un livre ancien, vite retiré des évenitaires, devinez pourquoi, de Gonzalez Motta. *Les Vrais Maîtres du Monde*, Grasset, 1979). M. Philippe n'est pas un stratège, lui. Tout juste une caution utile auprès de certains décideurs. La monarchie belge est moins transparente que ne voudrait le laisser penser ses thuriféraires. En attendant, M. le Prince a été vanter au Canada les vertus... du fédéralisme. "Je suis un leader", a-t-il confié au *Soir*. Pauvres de nous !

■ L'éthylisme ministre régional Michel Daerden poursuit sa contribution à l'image de la Wallonie. Alors que celle-ci faisait l'objet d'une campagne de promotion à Paris, il n'a rien trouvé de mieux que de s'exhiber à l'ambassade de Belgique où avait lieu une réception en compagnie des as de la magouille Bernard Tapie et Lucien d'Onofrio. Il les a présentés à M. Di Rupo qui n'a pas bronché, quitte à réaliser plus tard la gaffe énorme qu'il venait de faire. Il y a urgence à le rénover autrement qu'en paroles, car la Wallonie ne peut se payer le luxe d'une énorme batterie de caseroles attachées à sa première formation politique. L'incident nous amène à rappeler le peu réjouissant souvenir de M. Daerden ivre mort, célébrant le 8 octobre, à sa manière sa victoire électorale et celle de son fils sur les ondes de la RTBF. L'émission a fait le tour de l'Europe et on l'a même vue au Canada. L'homme boit, mais c'est la Wallonie qui trinque. M. Di Rupo devrait y penser avant de le couvrir de fleurs pour les qualités professionnelles qu'il lui prête.

En cette fin d'année, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement en versant 17 ou 22 euros (soutien) au compte n° 068-2271983-76 de *Wallonie-France* 4130 Tilff avec la mention "Nouvelle Wallonie Libre". Il vous donne droit aussi à la revue *Wallonie-France*.

Rappelez-vous que La Nouvelle Wallonie Libre, c'est tout simplement Wallonie Libre qui continue dans sa tradition authentique de résistance et de rejet des compromissions avec les ennemis de la cause wallonne. Elle fut créée en 2006 en réaction à l'usurpation d'un président à vie qui venait de fricoter avec les louches dirigeants de Charleroi, finissant pas faire avorter la commémoration du Congrès national de 1945 et refusant de se soumettre à réélection, tandis que le mouvement dépérissait sous sa férule.

SOUTENEZ-LA ET FAITES LA CONNAÎTRE ! NOUS TENONS DES EXEMPLAIRES DU PÉRIODIQUE À VOTRE DISPOSITION.

Droit social

Bel exemple français, mauvais exemples belges...

John Erler

Les jeunes travailleurs français sont-ils mieux protégés que la même génération belge ? Oui. Démonstration.

En avril dernier, la presse hexagonale a, très heureusement, épingle la victoire de Linda de Wee devant le conseil des Prud'hommes (tribunal du travail) de Longjumeau dans l'Essonne. Cette jeune salariée travaillait via un CNE (contrat de nouvelle embauche). Après un mois, elle a été licenciée par simple lettre recommandée... sans la moindre motivation.

Cette démarche de l'employeur s'appuyait sur l'ordonnance française du 2 août 2005 qui a créé le CNE. Elle permet aux entreprises de moins de vingt salariés de licencier, pendant deux ans, sans rencontre préalable et sans motivation dans la lettre de licenciement.

Le tribunal a jugé que cette ordonnance était contraire à la Convention 158 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Or, la France a adhéré à cette convention...

En Belgique, les jeunes travailleurs « remerciés » pendant les six mois de leur période d'essai ne sont pas rares. Sur leur C4, le paragraphe motivation est généralement suivi de la simple formule « *fin de la période d'essai* ». Le futur chômeur n'a pas davantage la possibilité d'interroger son patron sur les raisons de cette exclusion et de se défendre !

Le Belge isolé

La Convention 158 de l'OIT ne date pas d'hier. Elle a été rédigée et adoptée par de nombreux pays en 1982. On y lit notamment qu'elle s'applique à « *toutes les branches d'activité économique et à tous les travailleurs salariés* ».

Article 2 : « *Des garanties adéquates seront prévues contre le recours à des contrats de travail de durée déterminée visant à éluder la protection découlant*

de la présente convention ».

Article 4 : « *Un travailleur ne devra pas être licencié sans qu'il existe un motif valable de licenciement lié à l'aptitude ou à la conduite du travailleur ou fondé sur les nécessités de fonctionnement de l'entreprise, de l'établissement ou du service* ».

La Convention est donc claire... Comme l'ont souligné les magistrats de Longjumeau, un C4 ne peut être privé du motif réel de cessation du contrat. Et, en outre, le licencié doit pouvoir se défendre face à son employeur. Oui mais... La Belgique n'a jamais voulu adhérer à cette Convention ! Alors que, dès 1982, l'OIT justifiait sa nouvelle Convention. Elle évoquait notamment « *d'importants développements dans la législation et la pratique de nombreux États membres* ». D'où ce constat :

« *Considérant que ces développements rendent opportune l'adoption de nouvelles normes internationales (...), eu égard en particulier aux graves problèmes rencontrés dans ce domaine à la suite des difficultés économiques et des changements technologiques survenus ces dernières années dans de nombreux pays* ». On était en 1982 à l'aube de la mondialisation. Et la Belgique n'a toujours pas ratifié la Convention 158...

Difficilement justifiable... aujourd'hui

Toutefois, dans l'Etat belge, tout le monde n'est pas soumis aux mêmes règles de licenciement...

Il subsiste une sacrée différence entre ouvriers et employés. Selon la loi du 3 juillet 1978, l'ouvrier — tant mieux pour lui — reste nettement mieux protégé. Alors que le nombre d'ouvriers chute et que le nombre d'employés croît...

Interrogée, la Cour d'arbitrage s'est prononcée (en répondant à une question préjudicielle) le 8 juillet 1993.

Certains dénonçaient alors une

« *discrimination* » entre les catégories de travailleurs privés de leur emploi.

La Cour a estimé que « *les articles 59 et 82 relatifs aux contrats de travail ne violent les articles 6 et 6 bis de la Constitution (NDLR : sur l'égalité de tous) en tant qu'ils fixent des délais de préavis différents pour le congé donné respectivement à un ouvrier et à un employé qui ont la même ancienneté en tant que travailleur* ».

Les hauts magistrats rappellent : « *La distinction entre ouvriers et employés concernant les délais de préavis à respecter lors de la résiliation du contrat de travail n'a pas été introduite par la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail mais était présente dans la législation antérieure. L'origine de celle-ci remonte au début du siècle* ».

Mais la Cour remarque néanmoins : « *En fondant la distinction entre ouvriers et employés sur la nature principalement manuelle ou intellectuelle de leur travail, le législateur a établi une différence de traitement en fonction d'un critère qui pourrait difficilement justifier de manière objective qu'elle fut instaurée aujourd'hui* ».

Et le slalom arbitral n'est pas terminé. À gauche : « *Sans doute ne pourrait-on admettre que le législateur tarde à faire cesser une discrimination lorsque les principes en cause touchent à la substance même d'un droit fondamental* ». À droite : « *Tel n'est cependant pas le cas d'une réglementation qui, dans son état actuel, organise différemment la stabilité d'emploi de deux catégories de travailleurs sans toutefois en méconnaître l'exigence* ».

Ne serait-il pas urgent que les politiciens belges, qui promettent depuis belle lurette de nouvelles règles européennes pour protéger l'emploi, lisent enfin la Convention 158 et l'arrêt de la Cour d'arbitrage ? ■



Vers une symbolique wallonne

Le Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon (FHMW) a eu la bonne idée de rééditer quatre articles importants consacrés à la lente formation d'une symbolique wallonne (*).

La genèse du drapeau wallon (pp.13-35)

Yves Moreau en retrace la genèse, laborieuse puisqu'elle dura sept ans. Quel emblème fallait-il choisir ? Un animal ? On suggéra tour à tour le lion, le sanglier, l'alouette gauloise, le coq, l'écureuil ou le taureau ! Fallait-il au contraire opter pour un "objet", tel le Perron liégeois ? Propositions et contre-propositions allaient se succéder et, le 16 mars 1913 à Mons, l'Assemblée se décida, au grand dam des Liégeois, pour un drapeau blanc frappé d'un coq rouge.

Finalement, après avoir entendu moult rapports et avis circonstanciés, Jules Destrée, secrétaire de la commission de l'Intérieur de l'Assemblée wallonne, trancha la question au début de juin en adoptant "le coq hardy de gueules sur fond or" (en clair : un coq rouge à la patte levée sur fond jaune). Le peintre Pierre Paulus le dessina le mois suivant. Il fut bien spécifié que, afin de désarmer les critiques des défenseurs de l'unité de la Belgique, le drapeau wallon serait cravaté d'un ruban aux couleurs belges.

Très vite, l'opinion publique adopta ces couleurs qui ne deviendront officiellement celles de la Communauté française qu'en 1975, puis de la Région wallonne en 1998.

Remarquons au passage, parmi les premières propositions émises en 1907, celle de l'écrivain hainuyer Arille Carlier qui conseillait l'adoption pure et simple du drapeau français en surchargeant le blanc d'un coq rouge ou bleu. Ce vœu fut repoussé, mais ce drapeau prendra vie en 1985 grâce au MWRF de Maurice Lebeau.

La Wallonie à la recherche d'une fête nationale (pp. 39-54)

Philippe Carlier montre qu'au même moment, le mouvement wallon s'était aussi tout naturellement soucié de se doter d'une fête nationale.

C'est la jeune Assemblée wallonne qui, également en 1913, et après avoir entendu un rapport détaillé de Richard Dupierreux, proche collaborateur de Jules Destrée, voulut privilégier le choix des Journées de Septembre 1830. C'étaient ces Journées qu'il convenait de magnifier, car, affirma-t-il, *«pendant les heures décisives où seul compte le sang versé, ce fut surtout le sang wallon qui mouilla les barricades»*.

Il y a toutefois lieu de contester cette vision des choses jusque-là, il est vrai, largement admise, remarque Ph. Carlier. En effet, l'étude de l'historien américain John W. Rooney (1) a établi *«que les insurgés, à 95% des travailleurs manuels salariés, étaient, dans leur écrasante majorité, domiciliés soit à Bruxelles, soit dans les faubourgs. L'aide reçue du dehors par les Bruxellois fut minime. En considérant le lieu de naissance et non de domicile des combattants, l'auteur met en évidence que les journaliers et les ouvriers du bâtiment (2) étaient pour moitié des migrants et que 60% de ceux-ci parlaient le flamand comme langue maternelle»*.

Voilà, ajouterons-nous, qui conforte singulièrement la thèse de Maurice Bologne (3) pour lequel l'insurrection de 1830 a une origine prolétarienne. C'est bien l'in-

dicible misère qui poussa le petit peuple de Bruxelles et des faubourgs à se révolter jusqu'à ébranler le régime. Les "blouses" criaient *"Vive la France"* et chantaient la *Marseillaise*.

Certes, les sujets de mécontentement, politiques et économiques, ne manquaient pas et la bourgeoisie, d'abord réticente à la séparation, allait rallier le mouvement, assurant ainsi le succès de la révolution. Mais fermons la parenthèse et revenons à la fête nationale wallonne !

Ici encore, il faudra attendre le décret pris par le Parlement wallon le 15 juillet 1998, pour voir les "Fêtes de Wallonie" reconnues officiellement. Mieux vaut tard que jamais.

Du *Tchant dès Walons* au *Chant des Wallons* (pp. 59-93)

Corinne Godfroy, ancienne conservatrice du FHMW, décrit, avec une patience digne d'éloges, la longue marche — un siècle ou presque ! — qui aboutira à la reconnaissance officielle d'un chant commun à tous les Wallons. Déjà en 1899, la Ligue wallonne de Liège lança un concours, mais ne parvint pas à choisir entre... 48 textes ! Une poésie en liégeois obtint toutefois le second prix : l'auteur en était Théophile Bovy. Ses paroles furent mises en musique l'année suivante par le compositeur, liégeois lui aussi, Louis Hillier. Peu à peu, ce chant allait connaître un certain succès populaire.

Mais ici un problème se posait : quelle langue choisir pour que les paroles soient comprises par tous ? En effet, les différences dialectales du wallon proprement dit, l'existence du picard et du lorrain (ou gaumais) en rendaient — et en rendent encore — la compréhension difficile, voire impossible.

Après la Grande Guerre, Joseph-Maurice Remouchamps connaissait même une douzaine >>>

de versions dialectales sans oublier une en français. En vain ! Les querelles se poursuivirent encore très longtemps. En fait, jusqu'au choc provoqué par Albert II lorsque, le 11 juillet 1994, on le surprit à fredonner... le *Vlaamse Leeuw* ! Certains en sourirent, d'autres s'en émurent. Il devenait urgent en tout cas de trouver un digne pendant à l'hymne flamand.

Et exactement quatre ans plus tard sur recommandation de la commission *ad hoc*, le Parlement wallon adopta le *Chant des Wallons* de Bovy et d'Hillier. Fin donc d'une (trop) longue histoire.

Une belle étrangère : la gaillarde, "fleur de Wallonie" (pp.98-112)

«Le choix des signes d'identité entraîne généralement une réaction assez curieuse : jugée secondaire et d'un intérêt médiocre dans un premier temps, cette question déchaîne rapidement les passions», constate d'emblée Corinne Godfroy.

Un bel exemple en fut la vive réaction de la baronne Léonie de Waha, présidente de l'Union des femmes de Wallonie (4), qui n'accepta pas de voir les Wallons représentés «par une bête», em-

blème toujours monarchique ou seigneurial. De ferme conviction républicaine, elle proposa «l'adoption d'une fleur comme signe de ralliement». Pour elle, ce serait «la gaillarde, jaune et rouge, communément appelée la Liégeoise»

Grâce à Jules Destrée qui s'en fit le champion, ce fut un succès ! Dans les mois suivants et dans diverses manifestations, la gaillarde orna un peu partout les vestons et les corsages.

Selon Léonie de Waha, la Révolution liégeoise de 1789 aurait déjà choisi cette fleur. L'hypothèse est peu crédible, soutient C. Godfroy, car la gaillarde, fraîchement importée d'Amérique, n'était pas encore répandue dans nos régions. En revanche, les partisans de la Révolution ont bien paré leurs chapeaux de cocardes, jaunes et rouges à Liège, vertes et blanches à Verviers et dans le pays de Franchimont.

De nos jours, il est vrai, la gaillarde est beaucoup moins populaire que le drapeau "au coq hardy". C'est dommage peut-être. Aux Wallons à la remettre à l'honneur... s'ils le veulent ! ■

Jacques Liénard

(*) Réédition FHMW, 2006, 112 pp. - Musée de la Vie wallonne - Province de Liège - Préface de Paul-Emile Motard, député permanent en charge de la Culture. L'ouvrage, pourvu d'illustrations en couleurs, est en vente au prix de 8,50 € (+ 2,60 € de frais de port) à verser au compte 091-0105214-95 du FHMW à 4000 Liège, en mentionnant : *Vers une symbolique wallonne*.

(1) J. W. Rooney, *Profil du combattant de 1830*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. 12, 1981, pp. 479-504.

(2) Note 30 de l'article : «*Lesquels représentaient la moitié des combattants*». Ndlr : comprenons que les 50% restants étaient composés de volontaires bruxellois et wallons pour l'essentiel. L'aide n'était donc pas négligeable, n'en déplaise à M. Rooney !

(3) M. Bologne, *L'insurrection prolétarienne de 1830 en Belgique* (1929), publié dans *Critique politique*, juillet 1981, pp. 23-75. Henri Pirenne, dans une lettre prudente à l'auteur, a reconnu que l'on n'avait pas accordé assez d'attention à ce "phénomène".

(4) Léonie de Waha est l'arrière-petite-fille de Jean-Remi de Chestret, proclamé l'un des deux bourgmestres de Liège lors de la journée révolutionnaire du 18 août 1789, et petite-fille de Michel de Sélys-Longchamps, maire de Liège de 1800 à 1802. Le 22 novembre 1830, ce dernier, membre du Congrès national, vota en faveur d'une Belgique républicaine.

Un enfant sur 6 vit au-dessous du seuil de pauvreté en Belgique

Mardi 5 décembre 2006 (Belga) *

En Belgique, 17% des enfants âgés de 0 à 15 ans vivent au-dessous du seuil de pauvreté. En Flandre, il s'agit de 12%, contre 21% en Wallonie. Leur nombre est en constante augmentation : en 2001 on parlait de 12% mais deux ans plus tard on atteignait déjà les 16%, selon les statistiques du Rapport annuel 2006 sur la pauvreté et l'exclusion sociale. L'origine ethnique semble être un facteur déterminant de la pauvreté, selon les auteurs du rapport. Plus d'une personne sur deux d'origine marocaine ou turque vit au-dessous du seuil de pauvreté. Leurs enfants prennent du retard à l'école, atterrissent dans des orientations avec peu de perspecti-

ves d'avenir sur le marché de l'emploi et peu d'entre eux vont dans l'enseignement supérieur. Seulement 17% des allochtones obtiennent un diplôme d'enseignement supérieur, contre un autochtone sur deux. Sur le marché du travail également, les allochtones restent plus longtemps au chômage ou travaillent plus souvent dans de mauvaises conditions. Pour les auteurs du rapport, le premier défi est d'augmenter le niveau de vie des plus défavorisés. Une personne isolée reçoit à partir du 1er octobre de cette année 644,48 euros par mois, soit 133 euros de moins que le seuil de pauvreté européen (777 euros) d'une personne isolée.



Mme Magda Charles
(Waterloo) nous fait part de :

Quelques réflexions au lendemain des élections du 8 octobre

«Ainsi donc, rien ne change ! Les Wallons sont pires qu'anesthésiés. Seraient-ils tombés dans un coma profond ? D'accord, tout est fait pour qu'il en soit ainsi, mais ont-ils perdu tout bon sens ?

J'admire, avec beaucoup de respect, le courage et la persévérance de Wallonie Libre, depuis le 18 juin 1940, et de Wallonie-France. Il serait temps aussi que l'Institut Jules Destrée, qui accomplit un travail magnifique pour enseigner aux Wallons leur identité, soit connu d'eux tout autant que le sport-spectacle, les faits divers, ou ces jeux et feuilletons minables à la télévision. Il suffit de voir les résultats de l'audimat qui relèguent les émissions instructives à des heures impossibles. Une vraie dictature. Mais cela m'a ramenée à une perception plus réelle de l'humanité et de sa bêtise profonde. Réfléchir, c'est cependant gratuit. Quoique, aujourd'hui ?

Toujours est-il que les scandaleux propos de Leterme me faisaient espérer, dans la grande naïveté qui ne me quittera sans doute plus, qu'ils allaient réveiller et même fâcher les Wallons, et que leur indignation, leur colère, allaient se traduire dans leur vote.

Mais non ! C'est ronron et continuer à se soumettre. Ont-ils donc une mentalité d'esclaves ? Ils étaient si fiers autrefois ! La mollesse devant le conquérant est inadmissible. Que serait la France aujourd'hui sans l'incroyable courage de Charles de Gaulle ? Pour

ma famille, résister allait de soi en 1940 ; à l'école aussi, discrètement, le mot "résistance" signifiait quelque chose de grand, de moral, de nécessaire.

Les Wallons sont donc conditionnés pour se soumettre à l'étude du néerlandais. En immersion. Donc noyés. Ils y perdront leur âme et leur culture française. La Flandre n'a pas de souci à se faire, elle atteindra son but. Celui de nous coloniser. Où est l'État de 1830, uniquement francophone jusqu'en 1898, je crois ? Bien entendu les Flamands ont le droit d'être eux-mêmes, de parler leur langue, d'aimer leur culture. Ils peuvent être nos voisins, éventuellement nos amis, mais nos maîtres, jamais ! Les jeunes Flamands, eux, ont l'intelligence de choisir l'anglais comme deuxième langue. Certains me l'ont confirmé.

Par ailleurs, j'essaie de comprendre ce qu'il se passe au sujet des élections. Dans la province de Hainaut — si les chiffres du Soir sont fiables — le R.W.F. obtient 8.208 voix et une autre liste "Wallon" 4.956. Le fait pour la Wallonie de présenter deux listes, et même davantage, qui finalement ne donnent rien, est bien dans l'esprit wallon : individualiste jusqu'au suicide. Est-il normal que l'extrême droite obtienne plus de voix que ceux qui ont choisi de défendre la Wallonie ?

En outre, l'addition des deux résultats (13.164 voix.) aurait donné un siège, puisque avec 9.631 voix, le parti dénommé "Fnationale" en obtient un. Ne parlons pas du FN ! Que faut-il conclure de ces divisions ? Y a-t-il des sous-marins ?

J'ai quand même été très heureuse de lire, dans Le Soir du 12 juin 2006, la carte blanche de Christian Napen, conseiller parlementaire wallon, «Comment peut-on être Wallon ?» Très éclairant. Cela prouve aussi que le travail de l'Institut Jules Destrée est ignoré alors qu'il mériterait la plus grande

célébrité en Wallonie.

J'ai lu pas mal de livres qu'il a publiés sur les grands Wallons (hommes d'État, artistes, écrivains,...) et cela a largement complété mon sentiment d'identité. Dans les écoles de Wallonie, chaque matin, pendant quelques minutes, il serait judicieux de parler aux élèves d'un Wallon de ce calibre. Ne serait-ce pas un moyen simple d'expliquer aux jeunes ce qu'est leur Wallonie ? Il faudrait évidemment commencer par les professeurs qui ne la connaissent guère mieux qu'eux, depuis le temps qu'elle n'est plus elle-même !

Dans un autre secteur, je voudrais rappeler que "Charité bien ordonnée..." se rapporte aussi à l'application d'un principe économique très simple : acheter des produits wallons, autant que possible. Ce n'est pas toujours clair, mais s'ils sont vendus avec un intitulé français d'abord, il y a une chance ! Pourquoi les Wallons ne vendent-ils pas leurs produits avec l'indication précise de leur région ? Ils n'osent pas ou c'est interdit ?

En conclusion, je me pose encore une question de choix pour la Wallonie : Leterme ou la France ?

Mme Digneffe (Bruxelles)
nous adresse le courrier suivant :

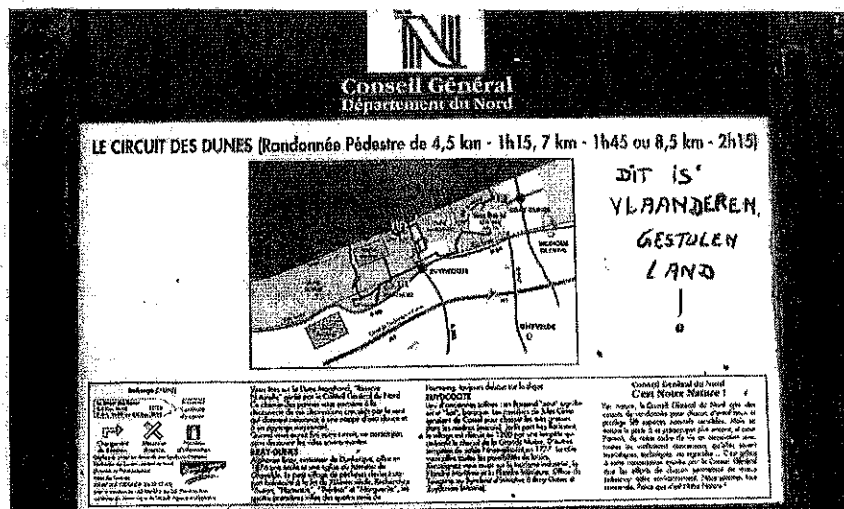
«J'ai souhaité vous transmettre cette photo prise récemment à Bray-Dunes, en France.

Comme les relations avec les Flamands se dégradent, il faut être vigilant. Or, ces derniers temps, j'ai pu constater qu'ils semblaient avoir des visées sur le littoral français. Ainsi, nous avons appris qu'ils organisaient des réunions pendant lesquelles ils invitent les habitants à apprendre le flamand et en dispensent des cours tout en promettant de l'embauche ; ils investissent aussi massivement dans l'immobilier.

>>>

Récemment, comme vous pouvez le constater sur la photo ci-jointe, je suis tombée sur des graffitis qui, surchargeant le plan d'un circuit de randonnée, proclament que cette région a été volée à la Flandre !

Je trouve qu'il est de notre devoir d'avertir, non seulement les Français du Nord de la façon dont les Flamands méprisent le français, mais encore les francophones belges afin qu'ils ne se laissent pas gruger par leurs promesses. Il faut dire que le contraste entre la richesse de la *Vlaamse Kust* et les modestes plages du Nord est troublant et que déjà beaucoup de Français se disent qu'en apprenant le flamand, ils pourraient peut-être participer à cette opulence ! Mais ce qui va se passer est bien plus noir : les Flamands vont racheter les côtes du Nord,



car la côte belge est saturée, privant ainsi les touristes modestes du Nord de la France de leur lieu de villégiature.

Déjà bien des immeubles sont réalisés par des entrepreneurs flamands, une agence limbourgeoise s'occupe de la vente d'immeubles à Bray-Dunes et les Fla-

mands débarquent de leurs luxueuses 4 x 4 tirant derrière elles des engins nautiques dernier cri...

Tout cela n'est certes pas répréhensible, mais il est de notre devoir d'attirer l'attention sur les vues nationalistes des Flamands.»

Les Wallons sont de race française...

M. Guy Janssens (Héviliers) nous rappelle que, contrairement à la France vaincue en 1870 qui avait réglé rapidement l'indemnité de 5 milliards de francs exigée par la Prusse (1), l'Allemagne, après 1918, ne consentit à ne payer qu'une faible partie des dommages de guerre dus notamment à la France.

La Publication illustrée (n°6, mai 1921) citait un passage du livre de l'écrivain pangermaniste Tannenberg : «La

guerre ne doit laisser aux vaincus que les yeux pour pleurer. Modestie de notre part serait pure folie. (...) La France doit céder à l'Allemagne : les Vosges avec Épinal ; la Moselle et la Meuse avec Nancy, Lunéville et Verdun ; les Ardennes avec Sedan. La France donnera asile aux habitants de ce territoire et les établira ailleurs». La revue française commentait ainsi ces divagations : «Ne demandez pas comment et ne parlez pas des difficultés. Ça, c'est notre affaire. La Belgique étant — toujours d'après notre homme — incorporée à l'Allemagne, les Wallons, qui sont de

race française, en sont expulsés... et la France fait son affaire de les établir et de leur donner asile».

La seule chose sensée que Tannenberg ait dite, conclut M. Janssens, est de reconnaître que les Wallons sont des Français.

(1) Ndrl : le gouvernement de la République lança un emprunt qui fut couvert... en 6 heures ! C'est donc avec trois ans d'avance que la France put liquider l'indemnité de guerre. Lorsqu'il l'apprit, le chancelier Bismarck se reprocha de ne pas avoir exigé beaucoup plus.



À propos de deux frères

La presse nous a appris que le prince Philippe s'était reconnu une vocation de leader. Ah bon !

Quant au prince Laurent qui avait déjà défrayé la chronique à propos de ses fins de mois pénibles, le voici mêlé cette fois à l'affaire des fausses factures de la Marine.

Elles portent sur un montant de 175.000 euros (7 millions de FB). Cette bagatelle lui avait permis de mieux se meubler. À ce prix...



Un système fou, fou, fou

«Un système économique n'a de justification, nous disait Luigi Chiavarini dans une pénétrante carte blanche (*Le Soir*, 25.10.06), que s'il permet d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer le sort matériel et moral des hommes. Ce problème n'est pas posé dans le débat économique actuel, qui est phagocyté par la question de la mondialisation. On devrait pourtant se demander à quoi sert cette globalisation si elle ne s'accompagne pas d'un progrès d'ensemble.

Or, nous constatons les tendances suivantes : précarisation des salariés, déflation salariale, mise à l'épreuve des solidarités, peur d'autrui, repli sur soi, fracture sociale, montée des intégrismes... De toute évidence, la mondialisation économique est allée plus vite que la mondialisation politique et les effets économiques de la mondialisation plus vite que notre aptitude à la comprendre, à l'orienter et à gérer ses conséquences par des processus politiques (...) *Capitalisme débridé* (...) *financiarisation aveugle de l'économie*. Jeux d'argent, jeux d'imprévoyants, ainsi le Capital divinisé se transforme en «une arme de destruction massive»!

Tout est dit en quelques phrases, assénées non par un moraliste éthéré, mais par un homme du monde de la finance. Enseignant dans une ASBL financière indépendante, L. Chiavarini est donc bien placé pour savoir que «*les intégrismes économiques* (tel un libre-échange sans limites) *sont potentiellement aussi dangereux que l'intégrisme qualifié de religieux*».

Revenir à un libéralisme équilibré supposerait — à juste titre, l'auteur emploie le conditionnel — d'abord une volonté européenne, alors que «*l'Union est sans légitimité constitutionnelle*». Encore faudrait-il obtenir la bénédiction des États-Unis et d'une Chine communisto-hypercapitaliste ! Ce n'est pas donné et, à défaut d'une proche gouvernance mondiale, concluait L. Chiavarini, «*le postulat de Rothschild Brothers of London* (émis en... 1863 !) *restera valable pour très longtemps encore : "Les rares personnes qui comprendront le système seront soit si intéressées par ses profits, soit si dépendantes de ses largesses qu'il n'y aura pas d'opposition à craindre de cette classe-là ! La grande masse des gens, mentalement incapables de comprendre les immenses intérêts en jeu, en supportera le poids sans se plaindre !"*». Rien de changé depuis.

Homo sapiens sapiens sera-t-il capable de dépasser le palier de l'évolution sur lequel il est juché depuis 100.000 ans ou, si l'on préfère, pourra-t-il transcender sa nature profonde ? La question est posée et la réponse, aléatoire. ■

J.L.

DES MILLIARDS, DITES-VOUS !
MAIS C'EST DU VIRTUEL...
RIEN QUE DU VENT !
ALORS, VOTRE AUGMENTATION...
HEIN, VOUS REPASSÉREZ !



Note 2 de la carte blanche : «En 2002, 699.000 milliards de dollars ont été générés par les mouvements des capitaux, alors que le marché des transactions issues de la production et de la consommation des biens et services, a généré 32.300 milliards de dollars» (ndlr : soit un rapport révélateur de 1 à 21,6).

Corollaire : Gros sous et réchauffement

Et pendant que la mondialisation néolibérale multiplie les coups tordus afin de tout rentabiliser au risque de ruiner la planète entière (profiteurs compris), l'économiste britannique Nicholas Stern a, à la demande de son gouvernement, rendu public un rapport alarmant. Pour lui, l'alternative est simple :

- ou les 192 pays membres de l'ONU consacrent 1% de leur PIB pour enrayer la pollution due notamment aux émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Coût : 275 milliards d'euros par an jusqu'en 2005, soit 45 euros annuels par habitant (ndlr : en ayant bien en tête que cette dépense sera lourde pour les habitants des pays pauvres) ;
- ou le réchauffement climatique causera une catastrophe économique aux conséquences pires que le krach de 1929, d'où bouleversements agricoles et industriels, chômage massif, conflits, guerres civiles et internationales devenues inévitables.

Pour N. Stern, un seul remède : un investissement rapide et important dans de nouvelles technologies à but écologique, qui généreront des millions d'emplois. Ces investissements devront être accompagnés d'une aide financière aux pays émergents. Et si, diront les sceptiques, le réchauffement climatique était moins grave qu'annoncé ?

Dans ce cas, les efforts déployés engendreront un double bénéfice :

- sur le plan économique, une croissance augmentée par l'expansion des nouvelles technologies ;
- sur le plan moral, un renforcement de la solidarité entre tous les hommes.

Ce qui, au vu du foutoir actuel, ne serait pas un luxe !

Un de nos lecteurs a repéré sur le site www.dedefensa.org (*) un article du journaliste Cahal Milmo, paru dans le journal britannique *The Independent* du 9 octobre 2006 sous le titre : *How times have changed: Britons want to be French*. Nous en reproduisons ci-dessous la traduction française ainsi que l'intéressant commentaire de l'auteur de la mise en ligne.

Comme les temps ont changé ! Les Britanniques désirent être Français

«Un bon esprit observait en passant qu'il y avait deux raisons pour les Britanniques de détester les Français. Premièrement, ils sont trop logiques et, deuxièmement, ils possèdent la France, "un pays que nous avons toujours jugé être trop bon pour eux".

Mais les temps ont changé ! Maintenant, il semble que l'amour de la classe moyenne britannique pour tout ce qui est gaulois avait déclenché le désir d'être Français chez un cinquième des Britanniques. Une étude de ces dispositions envers notre plus proche voisin a montré qu'ils préféreraient travailler en France ou s'y retirer de préférence à tout autre pays, y compris le leur.

L'enquête de l'ICM a établi que, s'ils pouvaient choisir leur nationalité, un peu plus de la moitié des Britanniques en dessous de 50 ans conserverait la leur. Mais 22% abandonneraient leur nationalité pour devenir Français. Les conclusions ont révélé une vague de francophilie en Grande-Bretagne. Les Britanniques possèdent maintenant 4,6 milliards de livres sterling sous forme de propriétés en France et ont acheté quelque 51.000 maisons de l'autre côté de la Manche depuis 2000.

Le dernier recensement français (2004) a enregistré une augmentation de 50% sur 5 ans du nombre de Britanniques qui vivent en permanence en France ; ils sont 100.000. Environ 500.000 Britanniques passent plus de six semaines en France chaque année.

Les experts disent que l'attrait de la France, vue comme un repaire de buveurs de vin, au climat meilleur, aux logements moins chers et au niveau de vie élevé, n'a pas été entamé par un fort et incompressible taux de chômage, ni par une fracture sociale révélée par les émeutes de l'année dernière dans les grandes villes.

Nick Wall, éditeur de France Magazine, a dit : "Des questions comme celle des émeutes sont séparées du reste. Je pense que, maintenant, les Britanniques comprennent mieux la France et les Français. Les gens aiment le footballeur Thierry Henry ou des vedettes de l'écran, telle Audrey Tautou. Ce sont maintenant des noms familiers. Il y a un engouement pour la France (...).

Au moment où davantage de Britanniques cherchent à acheter à l'étranger, par exemple dans les marchés émergents de l'Europe de l'Est, la France reste une option sûre et attrayante".

L'enquête de l'ICM, menée pour appuyer une campagne de promotion du vin français, a montré que 32% des Britanniques choisiraient la France si on leur donnait la possibilité d'y emmener la famille et les amis. Quelque 23% choisiraient la Grande-Bretagne ; tout au plus 4% choisiraient l'Espagne ou l'Italie.

Ce sont encore 37% des Britanniques qui choisissent la France pour y prendre une retraite paisible avec l'espoir d'accroître la durée de leur vie. À opposer aux 30% choisissant de demeurer en Grande-Bretagne. Seul 1% dit vouloir se fixer en Allemagne.

Les icônes françaises semblent aussi être mieux connues des Britanniques que certaines, pourtant typiques de leur pays. Davantage de gens sont capables de reconnaître la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe et le Louvre que la Blackpool Tower, Marble Arch et la National Gallery.

La cuisine française s'est aussi imposée en matière d'alimentation raffinée. Presque deux tiers des personnes considèrent qu'un bon petit déjeuner se prend avec du café et un croissant, deux fois plus que ceux qui préfèrent un toast et une tasse de thé. Quelque 40% croient que le vin est la boisson parfaite pour accompagner un repas. Mais la francophilie britannique a ses limites. Différentes études de marché indiquent que, lorsqu'il est question de vin, "les rosbifs" ne sont plus séduits par "la vie française". Les Britanniques boivent maintenant (un peu) plus de vin américain que de vin français (...).

(*) Euredit SPRL, 22, rue du Centenaire - B 4624 Fléron;
Tél: 0032(4)355 05 50 - Fax : 0032(4)355 08 35.

* * *

Mais pourquoi un Britannique sur cinq vit-il ou envisage-t-il de devenir français ? Parce que, suggère avec pertinence l'auteur de la mise en ligne : «L'idée est bien que ce n'est pas seulement la France en tant que telle, avec toute sa diversité, qui attire les Anglais, mais également la France en tant que nation existant encore dans ses mœurs, dans ses structures naturelles, dans sa culture et la façon d'assumer cette culture, dans son indépendance et dans sa souveraineté ce que n'a plus l'Angleterre; l'idée n'est pas tant celle d'une "naturalisation" qui attire les Anglais que celle d'une "réalisation" de soi-même dans un cadre propice. L'on peut être plus aisément soi-même, du point de vue identitaire, dans une nation à l'identifié encore si vivace comme l'est la France, que dans son propre pays qui est en train de perdre tous ces caractères, "à l'américaine". (En un sens et de façon paradoxale, on pourrait avancer qu'on peut être plus Anglais en devenant Français et en vivant en France. Cette idée correspond effectivement au génie universaliste de la France donnant aux autres, par sa nature profonde, le goût et la force de la souveraineté et de l'identité sans naturellement les priver de leur propre identité, au contraire en la renforçant.)

Ce serait alors une forme postmoderne de l'exil volontaire pour sauver sa propre identité, — ou "l'exil en France" pour se sauver du monstre déstructurant qui dévore le monde et lui résister. C'est l'hypothèse que nous offrons pour comprendre toutes les significations de ce phénomène». ■

J.L.



1788. Essai sur la maldémocratie

par Roger-Gérard Schwartzberg (1)

«La France de 2006 ressemble à celle de 1788, à celle d'avant la Révolution. Comme elle, c'est un pays dynamique et innovant. Mais, comme elle aussi, c'est une nation en crise.» (p. 11) Telle est la thèse que développe, dans son *Essai sur la maldémocratie*, Roger-Gérard Schwartzberg, vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et ancien ministre de la Recherche, professeur à la faculté de droit de Paris-Panthéon-Assas.

La France de l'an 2006 serait une «maldémocratie» : une caste issue des grandes écoles, surtout de l'Ena, exerçant sans partage le pouvoir réel, vidant de toute substance la souveraineté populaire. À cette «noblesse d'État» (Pierre Bourdieu, cité p. 370) dont les «héritiers» (Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, cités p. 346) dominent l'administration, les médias et les ministères, ainsi que les grandes entreprises publiques et privées, s'oppose un nouveau Tiers État qui s'exprimerait davantage au travers de mouvements sociaux, tels que les manifestations étudiantes contre le contrat première embauche (CPE), qu'au travers de l'élection des mandataires locaux et nationaux.

La 'maldémocratie', ou «démocratie sans le peuple» (p. 431), consiste, précise R.-G. Schwartzberg, en un déni constant du suffrage universel ; en un parlement sans influence et non représentatif, chambre d'enregistrement des décisions du pouvoir exécutif – c'est-à-dire du 'président-monarque' de la République –, où l'opposition parlementaire est réduite à la portion congrue et d'où sont exclus de facto les femmes, les jeunes, les Français issus de l'immigration, les ouvriers et les employés ; en une France duale, qui compte de 8 à 12 millions de travailleurs précaires, près de 2,5 millions de chômeurs et 7 millions de pauvres, et dont les classes moyennes inférieures éprouvent un sentiment

Dans la perspective de la prochaine élection présidentielle française, *Wallonie-France* entend rendre compte d'ouvrages de personnalités, notamment politiques, cela dans le plus strict esprit de neutralité. Nous invitons nos lecteurs à nous faire part de leurs réflexions. Nous commençons la série par l'ouvrage suivant :

grandissant de malaise ; en une République éclatée, propice au développement des communautarismes, à tel point que «la confession, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle tend à devenir le point central autour duquel la société devrait se reconstruire, ou plutôt se déconstruire» (p. 136) ; en une presse écrite, radiophonique et audiovisuelle de plus en plus concentrée et dépendante du pouvoir économique, de moins en moins pluraliste, de plus en plus soumise à la course à l'audience ; en une mondialisation de l'économie que le pouvoir politique s'avère incapable de maîtriser, et en une Europe sans frontières et sans citoyens.

Au mal sont associés les symptômes suivants : abstention de masse, montée du vote protestataire, partis (et syndicats) en déclin. Aux 3,5 millions d'électeurs potentiels non inscrits au premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002, s'ajoutent 11,7 millions d'abstentions et 1 million de bulletins blancs ou nuls : si 28,5 millions de suffrages ont été exprimés, 16,2 millions de citoyens, soit plus de 36 %, ont refusé de se prononcer. En outre, l'extrême gauche (Ariette Laguille, Olivier Besancenot et Daniel Gluckstein), l'extrême droite (Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret), ainsi que Jean Saint-Josse, de Chasse, pêche, nature et tradition, ont recueilli 33,87 % des voix : plus de 9,6 millions de citoyens ont donc choisi d'accorder leurs suffrages à un candidat en rupture avec le système.

C'est donc à une crise de la représentation que la France est confrontée, ainsi qu'à la mainmise d'une élite sur le «triangle du pouvoir» (François Mitterrand, cité p. 15) «qui joint la politique, la haute administration et les affaires» (p. 15). Cette noblesse d'État issue des grandes écoles, «de plus en plus homogène et unifiée» (p. 15), formerait une caste de privilégiés. «Comme en 1788 ou au début de 1848, nous sommes au pied du mur : aggravation des inégalités dès l'école, flambée de la violence, épuisement des finances pu-

bliques, climat délétère... Tout craque et se disjoint, pays légal et pays réel, le peuple et sa représentation.» (Dominique de Villepin, cité pp. 16-17).

Comment remédier à la 'maldémocratie' ? R.-G. Schwartzberg propose, entre autres, de retourner à la lettre de la Ve République, c'est-à-dire à un régime parlementaire primo-ministériel, où le premier ministre, responsable devant un parlement au pouvoir renforcé, détiendrait l'autorité du pouvoir exécutif ; d'organiser, ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique, des primaires à l'élection présidentielle ; d'élire le Sénat au scrutin proportionnel ; d'accorder un statut à l'opposition parlementaire ; de réduire la durée des mandats électifs et de limiter leur reconductibilité ; de garantir davantage le recours au référendum ; de projeter au plan international «la logique démocratique qui existe au niveau national» (p. 151).

Le propos de R.-G. Schwartzberg est du plus haut intérêt ; son souci de le fonder, en faits comme en arguments, est constant ; sa culture, politique, historique, juridique et sociologique, est remarquable. Toutefois, les développements proposés ne sont pas tous d'une égale pertinence. La digression, comme la répétition, guette, qui pourrait lasser le lecteur, de même que l'abus de phrases sans verbe principal, guère de nature à servir de la manière la plus adéquate l'expression d'une pensée claire, complexe et nuancée. À certains égards, cet *Essai sur la maldémocratie*, à la fois républicain et 'Royaliste', relève plus de l'ébauche ou de la compilation que de l'œuvre achevée ; aurait-il aussi été de circonstance, en cette année de 'primaires' à gauche ? **Boris Coune**

(1) Fayard, 2006, 484 pp.

(2) Selon la définition, est pauvre celui dont les revenus sont inférieurs à 60% du revenu médian. Dans les pays de l'Ouest européen et a fortiori dans ceux de l'Est, le nombre de chômeurs, de travailleurs précaires et de pauvres est proportionnellement aussi, voire plus élevé qu'en France. Cette situation est confirmée par une étude européenne sortie en décembre 2006.

Philippe Noiret nous a quittés

Il y a des personnages qui s'inscrivent tellement dans notre quotidien qu'ils finissent par faire partie intégrante de notre imaginaire. Tel était Philippe Noiret. L'annonce de son décès, le 23 novembre 2006, nous a surpris mais nous a aussi ramenés à la dure réalité des choses de ce monde, celle qui nous ôte une part de nos rêves en nous rappelant que même un très grand acteur n'est pas immortel.

Philippe Noiret était né le 1er octobre 1930 à Lille de père nordiste et de mère namuroise. Sa carrière d'acteur, il la commence d'abord au théâtre, dans les années 50, dans la troupe de Jean Vilar avec laquelle il interprétera de grands rôles classiques aux côtés, notamment, de Gérard Philipe, de Georges Wilson et de Monique Chaumette qui deviendra son épouse. Ce n'est que

dans les années 60 que débute sa carrière cinématographique qui fera de lui un des plus talentueux mais aussi un des acteurs les plus populaires du cinéma français. C'est avec «Alexandre le Bienheureux» d'Yves Robert (1967) qu'il atteint la notoriété. Il tournera avec les plus grands réalisateurs et tout spécialement avec Bertrand Tavernier qui lui offrira quelques-uns de ses meilleurs rôles. Qui ne se souvient de l'humanisme profond qu'il insuffla au personnage du commandant Delaplanne dans «La Vie et Rien d'autre» (1990) et qui lui vaudra, après un premier César du meilleur acteur pour sa composition dans «Le Vieux Fusil» de Robert Enrico (1975), d'en obtenir un second. Philippe Noiret, c'est aussi une belle carrière en Italie. Citons, entre autres, «La Grande Bouffe» de Marco Fer-

reri (1973), «Il postino» de Massimo Troisi (1994) et surtout «Cinema Paradiso» de Giuseppe Tornatore (1988) où il campe de façon magistrale l'inoubliable projectionniste Alfredo. Il avait aussi été élevé au grade de chevalier de la légion d'honneur le 14 juillet 2005 et c'est, non sans une certaine émotion, qu'il avait reçu, on s'en souviendra, cette distinction.

Philippe Noiret représentait un certain esprit français, mélange d'élégance et d'ironie, tout en nuances et fait de références discrètes aux valeurs. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le grand public s'était si étroitement identifié et attaché au personnage. Monsieur Noiret vous allez nous manquer, vous nous manquez déjà.

Marc Philippe



La dernière blague belge?

Claudio Opassich

À la une du *Monde* (15-12-2006), on lit: «Canular. La mort de la Belgique en direct au journal télévisé».

Jean-Pierre Stroobants souligne que «la vigueur très particulière des réactions enregistrées s'explique également par le contexte politique du moment. L'avenir de l'État belge, et par conséquent celui de la monarchie, est au cœur des discussions institutionnelles qui auront lieu dans quelques semaines, avant les élections législatives prévues pour mai ou juin 2007». Fine allusion aux frasques du prince Laurent ?

Jean Quatremer récidive dans *Libé*

(15.12.06) : «La mort annoncée de la Belgique crève l'écran». Et de poursuivre : «La Belgique a éclaté! On le pressentait depuis longtemps, mais là c'est fait : mercredi soir, à 20 h 20, la RTBF, la télé publique francophone, interrompt ses programmes pour un flash spécial. François de Brigode, le PPDA local, annonce que la Flandre prend unilatéralement et nuitamment son indépendance, que le roi a précipitamment quitté le pays, que des frontières ont été érigées le long du territoire flamand et bloquent les trams à la sortie de Bruxelles (isolé en pleine

Flandre), que des manifestants, brandissant des drapeaux belges, manifestent devant le palais royal. Des reportages sur les conséquences de l'éclatement du pays succèdent à des "plateaux" où l'on voit des politiques francophones — complices du canular — hurler au scandale alors que leurs homologues néerlandophones affichent leur satisfaction. À Bruxelles et en Wallonie, la panique gagne une partie de la population. Des malaises cardiaques sont signalés».

Pour Marianne (du 16/22.12.06) : c'est une politique-fiction : «Quand la télévision belge libère la Flandre! — Stupeur et tremblements en Belgique mercredi soir, quand une édition spéciale du journal télévisé de la RTBF (chaîne publique belge) annonce que la Flandre a proclamé son indépendance, que le roi est en fuite et que la Belgique n'existe plus.»

Pour sa part, Le Figaro (15.12.06) estime que «les rattachistes wallons sont renforcés». Selon son correspondant à Bruxelles, Pierre Avril, «Bien que l'establishment politique wallon s'inquiète des tentatives sécessionnistes de la Flandre et milite pour la préservation de l'unité politique du pays, il existe toujours un courant en Wallonie qui prône le rattachement administratif et politique de cette région à la France». Le Figaro cite Paul-Henry Gendebien qui qualifie sa propre région «d'enfant bâtarde, née de père inconnu et de mère française (...) En cas de sécession flamande, pronostiquait-il, les Wallons ne construiront pas un nouvel État européen, mais se jetteront spontanément dans les bras protecteurs de Marianne». Alors, le «coup fumant» de la RTBF ? Dernière blague belge ou canular prémonitoire ?



ÉCHOS DE FLANDRE

Décembre 2006

**Des Flamands
parlent
aux Flamands**

Joël Goffin

Vu l'abondance de l'actualité, cette revue de presse se concentrera sur trois événements majeurs: les démêlés du Prince Laurent avec la Justice, les avatars du cartel CD&V / N-VA et le canular de la RTBF.

C'est Luc Van der Kelen, rédacteur en chef de *Laatste Nieuws* et peu suspect de flamingantisme, qui a étalé l'affaire Laurent sur trois jours (12-14.12.06) avec son lot de détails croustillants mais surtout l'évocation du financement frauduleux des activités de Monseigneur. Van der Kelen, dans son commentaire, écrit que le prince n'est pas au-dessus des lois : il doit, dans cette affaire, être traité comme un citoyen ordinaire soupçonné de fraude. Et d'ironiser : « *Le prince ne savait rien du tout, affirme le procureur de Hasselt en prenant un air important. Mais qui se laisse dominer par ses émotions se trompe souvent. Comment le procureur peut-il savoir que le prince ne savait pas ? Le lui a-t-il demandé ? Eh bien non, l'enquête n'a jamais été menée, la question n'a jamais été posée. Le procureur l'a donc sucé de son pouce.* »

Bart Moerman (*Het Nieuwsblad*, 14.12.06) y va d'un commentaire sceptique : « *Les dossiers que le tribunal de Hasselt abordera après le nouvel an se rapportent uniquement à la période 1998-2000. La question est de savoir si les constructions financières frauduleuses, touchant le prince Laurent, ou peut-être d'autres membres de la famille royale, n'existaient pas déjà auparavant. Nous n'obtiendrons sans doute jamais la réponse.* »

En tous cas, l'affaire nuit gravement à l'image de la monarchie déjà bien malmenée ces derniers temps : un prince Laurent logé aux frais de la Marine et dont le train de vie est dispendieux, voilà qui choque le Flamand moyen présenté comme travailleur et parcimonieux. D'après un sondage de la *Gazet Van Antwerpen* (14.12.06), 92% des Flamands estiment que le prince Laurent doit être interrogé au sujet de sa possible implication dans cette gigantesque fraude financière.

L'arrivée impromptue de Jean-Marie Dedecker à la N-VA a donc provoqué la rupture unilatérale (temporaire ?) du cartel flamand. Il est vrai que Dedecker avait dit un jour que le président du CD&V

avait « *le charisme d'un lavabo* ». *Het Volk* (12.12.06) estime que le rabilbochage du CD&V et de la N-VA conduira inévitablement à une surenchère du cartel en matière communautaire. Même si, sur le papier, il n'y a rien de plus qu'en 2004 et 2006, les chrétiens flamands devront donner des gages de loyauté à leur aile nationaliste après avoir jeté Jean-Marie Dedecker comme un malpropre. La presse flamande, dans son ensemble, est d'avis que le CD&V n'a pas pu résister à la pression de l'ACW (syndicats chrétiens), Dedecker étant jugé trop à droite. Dans la foulée, la N-VA se serait laissé amadouer en échange de quelques bonnes places sur les listes électorales du cartel et un important portefeuille ministériel dans le prochain gouvernement. Dans le *Tijd* du 13.12, soit le jour même du canular, Jo Vandeurzen, président du CD&V, et son collègue Bart De Wever de la N-VA, soulignent qu'ils placeront haut la barre lors des négociations gouvernementales abordant la prochaine réforme de l'État. Ils optent résolument pour un modèle confédéral où l'accent ne serait plus mis sur la Belgique, mais bien sur les entités fédérées, la Flandre et la Wallonie. Bruxelles, quant à elle, se verrait attribuer un nouveau statut. Et de revenir avec les cinq résolutions du Parlement de mars 1999 qui régionalisent à peu près tout, la Justice et la sécurité routière en plus. Sans quoi, pas de gouvernement ! À se demander quel événement « providentiel » de type crise de la dioxine sauvera cette fois le « brot » ?

Le canular médiatique du mercredi 13 décembre a fait hurler la presse flamande. Peter Vandermeersch, éditorialiste du *Standaard* (14.12.06), y est allé d'un cinglant « *Nous en avons marre !*... des clichés que les francophones colportent sur nous. Pourtant, son quotidien n'est jamais le dernier à mettre en lumière le fossé qui se creuse entre Flamands et Wallons. « *Hormis la Cour et l'Armée, quelles sont encore les structures unitaires ?* », proclamait le *Standaard* en avril dernier. Heureusement, « Béate » Delvaux du *Soir* nous promet d'arranger tout ça en un coup de cuiller à pot. Yves Leterme, le premier intéressé, a réagi à la VRT en disant qu'on « *dressait une caricature des exigences flamandes* ». Seul Dewinter a jubilé en disant que tous les Wallons ont enfin le nez sur la réalité. S'ils ne cèdent pas sur un certain nombre d'exigences flamandes, comme la fiscalité et la sécurité sociale, l'indépendance de la Flandre ne sera plus une utopie. En politique, cela s'appelle un ultimatum. Cet électrochoc à usage francophone voulu par la RTBF et ses commanditaires aura eu deux conséquences d'une grande importance stratégique pour les réunionistes : internationaliser la question belge — d'aucuns prétendaient que le « modèle » interculturel belge était exportable — et positionner la Flandre, relativement peu connue à l'étranger jusqu'à ce mercredi soir, comme candidate possible à la souveraineté.

Approché par Dutilleul pour figurer dans le docu-fiction, le R.W.F., flairant le piège, s'est bien gardé de laisser écorner sa crédibilité : la RTBF ne lui donnait aucun droit de regard sur l'utilisation de son image et il n'était pas question pour elle de lui donner la parole lors du débat qui a suivi le canular. Ainsi Bart De Wever, pourtant satisfait de l'effet produit par le docu-fiction, a-t-il avoué avoir été trompé par Dutilleul. Celui-ci lui avait parlé d'un énième reportage sur l'indépendance flamande. Il s'est ainsi retrouvé, sans connaître le contexte réel du documentaire, au même banquet que Filip Dewinter, le leader du *Belang*. Ce qui est gênant. Le second banquet (dans une chambre parallèle, aurait-on envie de dire) mettait en scène une poignée de wallingants à Waterloo. Vous comprenez la symbolique ?

Un sondage en ligne du *Laatste Nieuws*

(15.12.06) révèle que sur 20.000 participants, 62,6% des Flamands s'attendent à l'éclatement du pays. 25,1% avant 2010 et 37,7% après 2010. Un second exercice du genre paru dans le même quotidien montrait que, dans la foulée des démêlés du prince Laurent, 50,8% des 30.997 (!) participants flamands étaient favorables à la suppression pure et simple de la monarchie, contre 46,6%. Réactions à chaud mais malgré tout révélatrices d'un état d'esprit qui règne en Flandre et qui nous montre toujours la même direction : celle de l'autonomie maximale d'une Flandre émancipée de la monarchie, pas nécessairement celle de l'indépendance. À noter qu'une Belgique confédérale, coquille vide, serait la pire des choses qui puisse arriver à la Wallonie : elle illustrerait ainsi la seule rime riche du mot « colonie ».

Enfin, il y a les indices au quotidien : un code du logement flamand à connotation raciale, la disparition des dénominations bilingues de quarante communes flamandes et la suppression de la référence au "Roi et aux lois du peuple belge" lors de la prestation de serment des élus de la Flandre. À bon entendeur, salut !



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Johan et les "affaires"

Johan Vande Lanotte est inquiet. Pas pour lui (cela nous rassure !), ni pour le SP.A dont il est le président, mais pour le "parti frère". « *Je crains que le PS, a-t-il répondu, un brin fielleux, au Soir (26.10.06), ne soit parti pour quelques années d'affaires.* Certes, il reconnaît que la Flandre a eu sa part de scandales, « *mais la nouvelle culture politique (ndlr : laquelle ?) a pu l'en sortir.* À ses yeux, la Wallonie

mettra longtemps à en développer une. En attendant, « *des pratiques que nous qualifions, en Flandre, de fraudes, sont encore considérées, en Wallonie, comme acceptables.* » Différence de mentalité, n'est-ce pas !

Il faut, a-t-il encore professé, des gestionnaires « *qui peuvent lutter contre la corruption* », et pas de ces gens « *que l'on peut acheter avec trois bouteilles de vin.* » Des minables, quoi !

Et de conclure ironiquement : « *Elio Di Rupo va maintenant devoir séparer le bon grain de l'ivraie. Ce qui sera difficile si tout le monde protège tout le monde.* »

Merci beaucoup, camarade Johan, pour cette leçon gratuite d'éthique politique. Mais ne seriez-vous pas un peu sceptique ?

Van Cau aurait-il un problème ?

L'incarcération, à la fin d'octobre, de Jacques Van Gompel, bourgmestre de Charleroi, avait fort irrité son grand ami Jean-Claude. Ce dernier avait, en effet, estimé scandaleux qu'un seul juge pût mettre « *fin à la carrière d'un homme politique* », crédité de surcroît de 18.000 voix de préférence.

C'est son droit, a constaté Michel Konen dans *La Libre* (24.10.06), mais « *ce que réclame, sans le dire, le chef des socialistes carolorégiens est une espèce de statut d'exception pour les hommes politiques. Un statut qui les mettrait à l'abri des pratiques judiciaires en usage pour le commun des mortels. La restauration des privilèges en quelque sorte.* »

Privilèges, c'est-à-dire un retour feutré à un Ancien Régime. Si telle était l'intention de M. Van Cauwenberghe, alors, en effet, la démocratie déjà malmenée serait un peu plus en danger !

Et en Allemagne...

Ça va-ti ? Bof, pas vraiment ! Selon une enquête menée en octobre par la chaîne publique de télévision ARD et le quotidien *Die Welt*, un peu plus de la moitié des Allemands doutent de leur démocratie. Si les sondages révèlent la confiance accordée à la police et à la *Bundeswehr* — *ach ! le poids de l'Histoire !* —, une confortable majorité des sondés, en revanche, ne fait plus crédit aux hommes politiques qu'ils soient étiquetés *CDU-CSU* ou *SPD*. Comme ces partis perdent chaque jour plusieurs dizaines de membres, cela fait du monde sur une année, heureusement sans grand profit, paraît-il, pour l'extrême droite. C'est toujours ça !

Mieux encore, les citoyens d'outre-Rhin sont tout aussi désabusés à l'égard de leurs grandes entreprises — seraient-elles vues comme trop néolibérales ?

Et en Wallonie...

Ça va-ti ? Bof, pas exaltant non plus ! Ce ne sont pas les magouilles namuro-carolorégiennes (et d'autres lieux) qui risquent de réconcilier les Wallons avec l'idéal démocratique, ni les indécentes entourloupes

et culbutes post-électorales, ni surtout (ce qui est moins connu) les troublantes et incessantes collusions entre politiques et financiers (1).

À la différence du citoyen allemand toutefois, le Wallon est obligé de voter, ce qui arrange fort bien les partis traditionnels. Bêêê, bêêê !

Et si la RTBF s'associait avec un quotidien — *La Libre* par exemple — pour sonder les reins et les consciences en Wallonie ? Allons, cessons de rêver.

(1) Cf. *Diagnostic* (novembre 2006) ; la rubrique *Banc public* résume à ce propos les recherches de Geoffroy Geuens (éd. EPO, 2006).

Aéroport partout

Pour bien se placer dans le vent anglo-saxon, "on" a, le 21 octobre dernier, rebaptisé l'aéroport de Bruxelles-National — ce qui, soit dit en passant, ne voulait plus dire grand-chose — en... *Brussels Airport*. Comme c'était déjà le cas avec *Brussels South Airport* (*Tcharleroi, you mean ?*) et *Liege Airport* sans accent grave, *of course* !

Diagnostic (novembre 2006) l'a constaté amèrement : «*Les Francophones et les Wallons seraient-ils à ce point honteux de leur langue qu'ils acceptent son éviction, alors que les Québécois, pourtant noyés dans un continent à 95 % anglophone, n'hésitent pas à la défendre et à la promouvoir ! À Montréal, le nom de l'aéroport est bien affiché en Français comme à Brazzaville, à Dakar ou à Kinshasa !*»

Un débat futile ?

Chose peu connue, il existe dans la salle des pas perdus de l'hôtel de ville de Liège une plaque de bronze honorant la mémoire des «*75 coloniaux liégeois morts pour la civilisation*». La dédicace a vexé Mme Messaouda Barkat, conseillère communale PS (ex-Écolo) qui, aussi sec, a réclamé le décrochage de ladite plaque. Cette requête insolite a semé le trouble dans le conseil communal du 14 novembre dernier. Après une discussion serrée, il fut décidé de demander des éclaircissements aux historiens. Mais pourquoi ce débat ? Parce que, a précisé le 20 novembre Paul Vaute, journaliste à *La Libre* (et historien de formation), ces coloniaux sont morts au Congo entre 1876 et 1908, donc à l'époque de l'État indépendant du Congo dont le souverain n'était autre que Léopold II, déjà roi des Belges. Parce que ces Liégeois (36 militaires, des ouvriers, des missionnaires, un médecin et un magistrat) ont combattu la traite des Noirs que pratiquaient intensivement les Arabes (surtout basés à Zanzibar) aidés par des Africains arabisés.

Répondant à *La Libre*, l'historien Francis Balace (ULg), indigné par ce «*débat parisien*» (*sic*), a réfuté le bien-fondé de la requête, car «*le passé ne se réécrit pas en fonction du présent*». Éternelle tentation du péché d'anachronisme !

Il est vrai que, a ajouté P. Vaute, si «*l'esclavagisme*

(fut) éradiqué du Congo depuis 1897 (...), le dépassement rapide des capacités financières de Léopold II impos(a) une rentabilisation accélérée du caoutchouc qui condui(sit) à soumettre les indigènes à des corvées excessives». Mots pudiques sans doute pour décrire une exploitation souvent brutale de la main-d'œuvre indigène ! «*Esclavagisme, exploitation : deux mémoires s'affrontent*», a conclu prudemment le journaliste. En effet, deux mémoires, en attendant une troisième due à l'exploitation de l'Afrique par les Chinois. Elle ne fait d'ailleurs que commencer.

Scier la branche sur laquelle...

Dans une piquante carte blanche du Soir (08.11.06), le philosophe Antoine Jardin explique le cruel dilemme dans lequel reste plongé le PS.

La pression extérieure le contraint à arrêter la pratique du clientélisme systématique qui, certes, entretient substantiellement sa base électorale, mais qui use peu à peu son crédit moral. Alors, admettons qu'il fasse ce qu'a promis son président : le PS traque sans pitié les "parvenus" (ndlr : encore faudrait-il donner du mot une définition exhaustive !) et dynamise la Région wallonne. Dans ce cas de figure, le parti rose verra certains de ses électeurs, délivrés du clientélisme, «*se détourner du vote "renvoi d'ascenseur"*». Dilemme cornélien donc.

«*Il ne reste qu'une seule solution pour s'en sortir, soutient A. Jardin : scier la branche si lentement qu'on l'entendrait à peine tomber*». En clair, réformer très, très doucement, toujours dans le respect de la morale politique et avec le souci de relever l'économie wallonne. «*Le pari est difficile*».

S'il y a guérison, quand pourra-t-on en juger ?

«*Lorsque le PS sera dans l'opposition, diagnostique A. Jardin, nous aurons la preuve qu'il sera pleinement rénové. Ce sera le signe qu'il est devenu un parti d'idées et non de classe, gagnant les suffrages par le dynamisme de ses idéaux et de son programme, non par l'entretien d'une catégorie de la population dans une vassalité sociale, économique et culturelle. Il en sera, à terme, également gagnant*». Vivement demain !

Parlement flamand et fête du roi

Fidèle à ses opinions républicaines, Filip Dewinter, président du *Vlaams Belang*, a protesté contre la mise en veilleuse du parlement flamand le 15 novembre dernier, journée où il est de bon ton de fêter la dynastie. L'affaire n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd, ou plutôt d'une sourde, puisque la présidente du Parlement susdit, Mme Marleen Vanderpoorten, a promis qu'en 2007, tous les parlementaires flamands seraient au boulot.

Ce n'est pas en Wallonie qu'on verrait un tel crime de lèse-majesté !

Le *Vlaams Belang* et les jeunes

La KUL (*Katholieke Universiteit te Leuven*), a récemment sondé 6.000 Flamands de 16 ans. Il en ressort

que 22,5% voteraient *Vlaams Belang*, ce qui place ce parti en tête des intentions de vote ; suivent le CD&V avec 16%, le SP.A avec 15%, le VLD avec 13% et *Groen !* avec 12%. Une enquête similaire, menée il y a 10 ans, montrait que seulement 10% des jeunes du moment choisissaient le *Vlaams Blok*. Comme quoi la propagande, ça paye !

On braconne ferme en Wallonie

En novembre, une longue enquête de l'unité anti-braconnage de la Région wallonne, a commencé à donner des résultats. Et plus précisément dans le Limbourg où des perquisitions ont permis de saisir de nombreux trophées de cerfs, des armes et des équipement divers.

Bref une industrie, petite mais lucrative, qui pourrait même conduire à l'inculpation d'un chef de la police de Borgloon. Le gibier wallon est donc la victime des braconniers flamands, mais l'enquête débute seulement et pourrait bien déborder en Wallonie où les massacreurs de cervidés ne manquent pas non plus. Suivez mon regard !

J. Liénard

La sagesse en politique

R. Rezsohazy, politologue (*La Libre*, 20.10.06) relève la pauvreté et la courte vue de la pensée et de l'action politique : «*Finally, l'homme ou la femme politique passe son temps à vouloir plaire (...) Or, le sage est au-dessus du qu'en-dira-t-on. Les hommes et les femmes politiques courent toujours. Ils manquent constamment de temps. (...) Leur horizon se limite au court terme. (...) Or, le sage doit prendre en charge les problèmes non porteurs que les citoyens ne perçoivent pas dans l'immédiat de leur vie quotidienne (...) C'est toute la différence entre le politicien qui colle à l'évolution de l'opinion et de l'homme d'État qui précède celle-ci et embrasse les perspectives plus larges de l'avenir*». Manque cruel, en effet, d'hommes d'État et de sages écoutés dont ont souffert et continuent de souffrir les Régions wallonne et bruxelloise.

L'illusoire nettoyage

M. Guilbert, ancien député Écolo (*La Libre*, 27.11.06), en appelle à la "refondation" du PS et non à sa "rénovation" déjà en faillite : «*Aux dernières élections, la défaite du PS fut finalement limitée (...). Malgré "les affaires" récurrentes que connaît le parti, il est effrayant de voir se maintenir un parti dans l'ADN duquel on sait que l'éthique n'est certainement pas le gène dominant. Mais en politique, aujourd'hui, il importe plus d'avoir l'air et de dire que d'être et de faire. Trop d'électeurs (et parfois de journalistes) n'examinent pas la cohérence qui existe ou non entre déclarations et pratiques. (...) Dès qu'un parti est dominant, il se laisse aller à des dérives africanistes*». On connaît la chanson : clientélisme, culture du "protégé" avec promesse d'un avantage quelconque, etc. «*Comment un parti*

qui se prétend socialiste peut-il avoir des protégés et maintenir ainsi un système de servitude digne des patrons catholiques du XIXe siècle?

La raison en est simple : les obligés ont la mémoire des urnes (...) On est là à mille lieues d'une politique de libération, d'autonomisation des individus que prône la gauche. (...) Le populisme continue à payer (...) Le PS ne semble pas se rendre compte (...) du tort qu'il cause à l'ensemble de la Région wallonne et, en particulier, aux plus démunis. (...) Aux électeurs wallons de prendre leur sort en main dès 2007 !»

La peste ou le choléra : Leterme ou Aernoudt ?

Michel Jadot, président hr du ministère de l'Emploi, analyse finement le dilemme dans le *Journal du Mardi* (27.11.06) : «*En novembre 2005, un groupe de réflexion flamand publiait un manifeste pour une Flandre indépendante en Europe. (...) En bref, la Belgique n'apporte plus une valeur ajoutée à la Flandre. Et puis, miracle, apparaît le chevalier blanc, un fonctionnaire général flamand, Rudy Aernoudt qui, dans un ouvrage récent, plaide pour le maintien des transferts entre le Nord et le Sud du pays et présente des arguments économiques à opposer au discours séparatiste. (...) De là à lui attribuer le prix Nobel d'économie, il y a une marge. Exemple : les transferts ne peuvent être, pour Aernoudt, un chèque en blanc et la Wallonie devrait élaborer un rapport annuel sur leur utilisation. Cela revient, en bref, à mettre la Wallonie sous tutelle. Autre exemple : l'intéressé plaide pour la régionalisation de l'assurance chômage, comme Leterme d'ailleurs, sous le prétexte fallacieux d'une plus grande cohérence de la politique de l'emploi. Chacun sait que la régionalisation d'une branche de la Sécurité sociale signifie à terme, la régionalisation de l'ensemble. (...) L'impérialisme régionaliste de Leterme ou le paternalisme régionaliste libéral de Aernoudt : la peste ou le choléra*».

M. De Middeleer

Solution du jeu de la p. 13

1. détartre — 2. décaper — 3. dénigrer (calomnier, déprécier, diffamer, médire de) — 4. affaibli — 5. déstabilisé (ébranlé, secoué) — 6. gaspiller — 7. épuiser (écoper, assécher) — 8. rosser — 9. redoubler — 10. plu à verse (N.B. dracher est connu dans le Nord de la France).

Solution du mot croisé du n° 69

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	A	I	T	R	E		C	O	R	B	E
II	I	L	L	E	G	A	U	X		E	R	A
III		B	E	C		U	N		F	L	O	U
IV	S	U		U		S	E	R	A	I		
V	O	M	I	S	S	E		N	O	T	E	S
VI	N		R	E	A	L	I	S	M	E	U	
VII		B	A	H	T		S	U	A		D	R
VIII	E	L	I		I	R	R	I	G	U	E	
IX	N	A		A	S	I	A	T	E	S	U	
X		I	L	L		T	E	E		E	O	N
XI	T	R	I	V	I	A	L		A	R	N	
XII	E		G	I	R	L		B	R	A	D	A
XIII	N	O	N	N	E		T	A	M	I	E	R
XIV	A	N	E		N	U	A	T	E	S	B	
XV	I	T		P	E	R	C	H	E		E	R

Wallonie-France

Rédaction:

49B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef: Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction:

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52

Secrétaire adjoint: Boris COUNE

Composition et mise en page:

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable:

Jacques-Yves CHARLIER,

34, rue de la Baume,

4470 St-Georges s/Meuse

Tél. + fax: 04 275 36 20

GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac

Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwine FASTREZ;

MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,

Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,

Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,

Paul DURIEUX, Joël GOFFIN,

Patrick HEUSCHEN, Pierre HUPET,

Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,

Michel MARTENS, Pierre-René MÉLON,

Pierre MÉLOT, OCULUS,

Claudio OPASSICH, André PATRIS,

Marc PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,

Jacques ROGISSART, Eric SMETS,

Marc SUTTOR, René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,

sénateur honoraire,

Robert COLLIGNON,

ancien président du Parlement wallon,

Philippe DETROZ, professeur;

Albert SALON,

ancien ambassadeur de France

président du Forum francophone

international (FFI)

et de l'Avenir de la langue française,

Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien député,

André PATRIS, directeur honoraire de la

Maison de la Francité,

Roger PINON,

professeur d'école normale e.r.,

Me René SWENNEN, écrivain et avocat

aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de m'adresser un exemplaire de la revue bimestrielle ou de l'envoyer à la personne ci-dessous:

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois de

Je verse la somme de faveur de 5 euros (3 numéros) sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas) que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff
Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff.